

Aujourd'hui

S3 METS 7 EXPOS 3
 Terry Leach, 33 ans, qui n'avait que six départs à vie dans les majeures, domine les Expos, et les Mets de New York l'emportent par 7 à 3.

A8 GÉRARD PELLETIER
 Le président du Conseil des musées nationaux, M. Gerard Pelletier, remet sa démission au ministre des Communications Flora MacDonald.

B1 NPD-PO
 Le Nouveau parti démocratique se défend bien d'exercer des pressions auprès de militants péquistes pour les inciter à se joindre à lui.

B6 CORÉE
 De violentes manifestations anti-gouvernementales éclatent pour la septième journée consécutive dans plusieurs villes de Corée du Sud.

C1 FESTIVAL DE QUÉBEC
 Le 20^e Festival international de Québec constituera un prélude au Sommet de la francophonie, prévu pour septembre dans la capitale.

Sommaire

Annonces
 classes... D5, E11 à E15, F1 à F7, G1 à G4
 Arts et spectacles... cahier C
 horaires... C4, C5
 Bandes dessinées... E14
 Bridge... E9
 Carrières et pro... C6 à C9
 Décès, etc... G7
 Economie... cahier D
 Etes-vous observateur?... E11
 Feuilleton... E13
 Horoscope... E12
 Le monde... B5 à B8
 Mots croisés... F4
 "Mot mystère"... F3
 Quoi faire aujourd'hui... C4
 Télévision... C2
 Vivre aujourd'hui
 Alim. / Consom... E1 à E7

TABLOÏD SPORTS
 Mots croisés... 14
 Tom Lapointe... 6,7

Québec réduit le prix de l'essence en régions périphériques

YVON LABERGE
 du bureau de La Presse
 QUÉBEC

Le gouvernement du Québec a imposé hier aux pétrolières une diminution moyenne de deux cents du litre d'essence en régions périphériques, en précisant que ce prix serait gelé à ce niveau pendant 90 jours. La mesure entre en vigueur dès aujourd'hui et demeurera en vigueur jusqu'au 17 septembre.

Dans une déclaration ministérielle dont il a fait lecture à l'Assemblée nationale, le

titulaire de l'Énergie et des Ressources, M. John Ciaccia, a reconnu que le premier ministre Robert Bourassa et lui-même avaient été impuissants à faire entendre raison aux pétrolières au cours des derniers mois.

Depuis juin 1986, les pétrolières ont haussé le prix de l'essence à la pompe, empêchant ainsi les consommateurs de profiter de l'abolition de la surtaxe sur le carburant décrétée en décembre 1985.

En vertu de la décision d'alors, il devait en coûter 4,5 cents de moins le litre d'essence au Saguenay, en Abitibi-Témiscamingue, sur la Côte-Nord et en Gaspésie.

Or, des enquêtes ont établi que les pétrolières, en haussant le prix de l'essence, avaient empoché quelque \$20 millions sur le dos des consommateurs.

«Ainsi, malgré nos interventions et celles du premier ministre, je ne puis que constater qu'aucune pétrolière n'a, à ce jour, corrigé la situation», a déclaré hier le ministre, qui rappelait avoir, à plusieurs reprises, demandé aux pétrolières de baisser le prix à la pompe dans ces régions.

En conséquence, le gouvernement a décidé hier de promulguer la loi modifiant celle sur le commerce des produits pétroliers et de se prévaloir des dispositions de

cette loi l'autorisant à décréter le prix maximum des produits pétroliers lorsqu'une telle mesure s'impose dans l'intérêt public.

A partir d'aujourd'hui, donc, le prix du litre d'essence ordinaire avec plomb est fixé à 53,8 cents en Gaspésie-Bas-Saint-Laurent, à 49,7 cents au Saguenay-Lac-Saint-Jean, à 51,4 cents en Abitibi-Témiscamingue et à 50,5 cents sur la Côte-Nord.

Le ministre a dit souhaiter que les pétrolières respectent, cette fois-ci, la décision du gouvernement. Sinon, a-t-il dit, elles

VOIR ESSENCE EN A 2

La livraison du courrier paralysée



LISA BINSSE

La livraison du courrier à domicile et dans les places d'affaires a été paralysée, hier à Montréal, l'Union des 20 000 facteurs du Canada ayant déclenché à minuit une minute simultané à Montréal, Calgary et Antigonish, en Nouvelle-Écosse, la première d'une série de grèves tournantes.

Cette première journée de grève à Montréal avait débuté dans le calme, mais elle s'est rapidement détériorée. Trois grévistes ont été arrêtés. La police de la Communauté urbaine de Montréal a dû intervenir à plusieurs reprises pour faire entrer le « personnel de relève » dans les succursales de Postes Canada, où il a réussi à faire le tri du courrier, mais non la livraison.

La dernière grève générale des facteurs remonte à 1968. Les facteurs, reconnus pour être moins militants que les postiers, n'ont pas de fonds de grève et ne reçoivent pas de prestations de grève.

Entre-temps, à Ottawa, des négociations intensives se poursuivaient. Mais, tard hier soir, le président du syndicat des facteurs, M. Bob McGarry, a annoncé que d'autres villes, sans préciser lesquelles, seraient touchées aujourd'hui par des grèves tournantes afin de mettre « plus de pression » sur la Société des postes et « accélérer le règlement du conflit ». Un porte-parole du syndicat, M. Jacques Desjardins, ajoutait pour sa part que 6 000 facteurs débrayeraient aujourd'hui.

La Société canadienne des postes, qui a exprimé la ferme inten-

VOIR COURRIER EN A 2
 SUITE DES INFORMATIONS EN D 1

Rue Peel, des facteurs tentent de convaincre un chômeur, Anthony Bates, de ne pas faire partie du personnel de relève...

Baisse de service à la STCUM, selon la moitié des usagers

NICOLE BEAUCHAMP

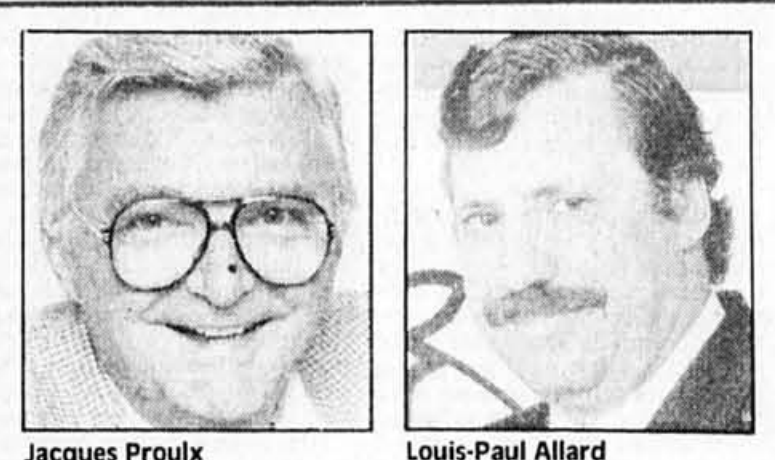
Près de la moitié de la clientèle des transports en commun sur l'île de Montréal se montre insatisfaite du temps d'attente et de la fréquence des autobus de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal. C'est ce qui ressort d'un sondage commandé par la STCUM et dont La Presse a obtenu copie.

Si de façon générale la majorité (75 p. cent) des utilisateurs de l'autobus et du métro s'estiment relativement bien servis, en revanche le taux d'insatisfaction exprimé sur ces deux aspects précis nuance fort cette bonne cote.

D'autant plus que 45 p. cent des habitués du transport en commun disent ressentir une baisse de service à la STCUM depuis deux ans. Sur ce point, l'image de l'entreprise, comparativement à celle de Bell Canada, Hydro-Québec et Via Rail, en prend pour son rhume dans l'opinion des Montréalais.

Les résultats du sondage téléphonique, effectué entre les 6 et 19 décembre 1986 auprès d'adultes de l'île de Montréal, ont été présentés à la STCUM au début

VOIR STCUM EN A 2



Jacques Proulx Louis-Paul Allard

Jacques Proulx remplacé par Louis-Paul Allard

Le morningman no 1 reste à CKAC

LOUISE COUSINEAU

Le doyen des morningmen montréalais, Jacques Proulx, pourra vendre son réveil-matin à la fin d'août. Après 19 ans de réveils à 3 h 45 du matin, il quittera son poste, mais pas sa station CKAC. Il «changera sa job» avec Louis-Paul Allard, qui a le «retour à la maison» et qui deviendra donc morningman, alors que M. Proulx commencera à travailler à 3 h 45 de l'après-midi.

Selon le directeur général de CKAC, M. Pierre Arcand, cette décision s'est prise d'un commun accord, Jacques Proulx ayant manifesté depuis plusieurs semaines le désir de

quitter son émission. M. Proulx a 52 ans. Il est un employé syndiqué de CKAC et sa nouvelle affectation l'après-midi, même si ses bonis seront révisés, ne le forcera pas à troquer son Audi contre une Lada. Louis-Paul Allard, toutefois, verra son salaire augmenter.

Même si la radio chez nous voit souvent des changements de personnel, le poste de morningman est d'une grande stabilité. Il y avait eu toute une commotion il y a deux ans à CIMS lorsque Serge Bélair avait été transféré l'après-midi et remplacé par le jeune Michel Beaudry.

M. Arcand disait hier que les

VOIR PROULX EN A 2

Le «justicier» du métro de New York est acquitté

**d'après AP, UPI et AFP
 NEW YORK**

Bernhard Goetz, le «justicier» du métro new-yorkais qui, il y a deux ans et demi, avait blessé à coups de feu quatre jeunes Noirs, a été déclaré non coupable hier, par un jury du tribunal de New York, des tentatives de meurtre qui avaient été retenues contre lui.

Après quatre jours de délibérations, les jurés l'ont uniquement reconnu coupable de port d'arme illégal et l'ont acquitté sur les 12 autres chefs d'inculpation. Goetz, un ingénieur en électronique, risquait 30 ans de réclusion. Pour possession illégale d'une arme à feu, il est passible d'une peine maximale de sept ans de prison. Il connaîtra sa sentence le 4 septembre. Entre-temps, il a été remis en liberté sous une caution de \$50 000.

L'affaire, qui remonte au 22 décembre 1984, avait connu un énorme retentissement aux États-Unis et avait suscité un débat national sur l'autodéfense.

Des slogans approuvant son geste avaient fait leur apparition sur les affiches et sur les murs des stations de métro, et Goetz était rapidement devenu pour beaucoup un héros national: le sénateur Alfonse D'Amato, républicain de New York, avait même offert de témoigner en sa faveur.

D'autres toutefois, notamment

VOIR JUSTICIER EN A 2

La SQ arrête un quatrième conseiller syndical de la CSN

**Presse Canadienne
 QUÉBEC**

Un quatrième conseiller syndical de la CSN a été arrêté en fin d'après-midi, hier, par la Sûreté du Québec. Il s'agit de Raynald Tardif, en poste au Conseil central de la CSN à Chicoutimi. Il doit comparaître ce matin au Palais de justice de Québec pour faire face à des accusations relatives à l'explosion survenue le 23 mai à l'auberge Universel de Chicoutimi, ainsi qu'à de présumés complots ourdis contre

d'autres établissements de l'homme d'affaires Raymond Malenfant.

M. Tardif a été arrêté vers 17 h, hier après-midi, après avoir quitté son travail vers 16 h 30. Il a immédiatement été conduit à Québec. Jusqu'à nouvel ordre, sa défense sera assurée par Me Carol St-Cyr, qui représente déjà le conseiller syndical Guy Boisvert.

Raynald Tardif travaille au Conseil central de Chicoutimi de

VOIR CSN EN A 2
 SUITE DES INFORMATIONS EN A 4



NOUVELLES FRONTIÈRES

MONTRÉAL PARIS MONTRÉAL LONDRES MONTRÉAL

À PARTIR DE **349 \$** VOL ALLER-RETOUR

288-4800
 800 EST, DE MAISONNEUVE (ANGLE ST-HUBERT) (MÉTRO BERRI)
 PERMIS DU QUÉBEC

À \$13,25 l'heure, il est prêt à se faire bousculer

LEA HINSON

« Je m'attendais, en arrivant ici ce matin, à voir une ligne d'attente de gens voulant travailler. Je pensais qu'on serait plus nombreux que les grévistes. Mais ils (les grévistes) sont plus nombreux que nous. »

M. Michel Durand, 30 ans, travaille occasionnellement. Il s'est présenté hier, à la succursale postale de la rue Peel, en réponse à l'appel de la Société canadienne des postes, qui se cherche du personnel temporaire pour remplacer les facteurs en grève.

Depuis quelques jours, on peut entendre régulièrement sur certaines stations de radio une publicité réclamant des « livreurs » sans préciser l'employeur, mais en donnant un numéro de téléphone. A la société, on ne pouvait dire hier combien de personnes avaient répondu à cet appel, mais un porte-parole parlait d'une « banque de plusieurs milliers ».

Un emploi

M. Durand est l'un de ceux qui a décidé d'y répondre. Comme une quinzaine d'autres, qui à 8 h 30 hier matin étaient entrés à l'intérieur de la succursale — où loge les bureaux administratifs de la société —, il a tenté sa chance.

Il dit comprendre le dilem-

me des grévistes qui craignent pour leurs emplois, mais il veut travailler. Devant la cinquantaine de grévistes, il se tient en retrait. Il attend et espère qu'il aura sa chance.

M. Anthony Bates, 20 ans, est chômeur depuis octobre dernier. Il veut travailler. Il tente d'entrer, mais se voit forcé de reculer par les grévistes. Polis, calmes, ceux-ci tentent de lui expliquer qu'il ferait mieux, dans les circonstances, de chercher ailleurs. Moins loquace, tenace, seul, il résiste et reste sur place. Il insiste encore et se fait bousculer rudement, mais ne bronche pas.

Il veut cet emploi. Il en a assez d'être chômeur, sans argent. À \$13,25 l'heure, il est prêt à se faire bousculer.

Mme Louise Roy, porte-parole patronal, a expliqué que la société des postes offre un taux horaire de \$10 aux personnes qui acceptent d'effectuer le travail des facteurs. En plus, ils ont droit à une prime additionnelle de \$3,25 l'heure à cause des difficultés qu'occasionnent cet emploi temporaire. Ceux qui veulent fournir une automobile recevront \$2 l'heure de plus.

Elle a précisé qu'une partie de ce personnel de relève sera affecté au tri, et une autre à la livraison. La Société des postes assurera la protection des personnes affectées à la livraison, mais Mme Roy n'a pas voulu préciser davantage.

Les pétrolières se rebiffent contre la décision de Québec

CAROLE THIBODEAU

Les pétrolières affichent une déception unanime devant le décret de John Ciaccia, et elles préparent leurs munitions pour la commission parlementaire prévue sur le sujet en septembre. Selon le ministre québécois de l'Énergie et des Ressources, le plafond imposé sur le prix de l'essence à la pompe devrait entraîner pour l'industrie un manque à gagner entre \$5 millions et \$8 millions.

Les compagnies estiment que la légifération n'est pas souhaitable dans leur secteur, d'autant plus que ce dernier n'a pas été très profitable ces dernières années. Elles croient cependant que le geste du ministre Ciaccia est la suite logique de toute sa politique à l'égard du pétrole. De plus, elles préparent leurs interventions pour se faire entendre à la commission parlementaire prévue le 9 septembre.

« Nous sommes très déçus, de dire M. Jean Côté, de la Compagnie pétrolière impériale (Esso). Nous croyons que les prix doivent s'établir d'eux-mêmes, dans la libre-concurrence du marché. M. Côté souligne que dans le cas de sa compagnie, le prix à la pompe est fixé par les détaillants. « Des pertes importantes en 1985 et 1986 nous donnent un bilan des profits négatifs pour la moyenne des cinq dernières années, ajoute-t-il. Or justement, c'est en 1985 et en 1986 que les pétrolières sont sensées avoir grugé la réduction de taxe sur les carburants accordés par Québec en 1985. »

Par ailleurs, M. Côté cite le rapport du groupe de travail provincial sur le prix des carburants au Québec, publié en 1985, de même qu'une étude de la Commission fédérale sur les pratiques restrictives du commerce et un rapport

de l'Agence fédérale de surveillance du secteur pétrolier, — tous des ouvrages qui concluent au non intérêt pour le public de mettre sur pied un organisme de contrôle des prix de l'essence. L'industrie pétrolière, dans les secteurs du raffinage et du marketing, a donné un rendement moyen de 1,4 p. cent de retour sur le capital pour les cinq dernières années, « ce qui ne s'avère guère un placement rentable », observe Côté.

Chez Ultramar, on affirme que le désagrément du décret est tempéré par le fait qu'il soit limité à 90 jours et aussi par la possibilité offerte, en septembre, de plaider sa cause en commission parlementaire. « Je pense que la démarche de M. Ciaccia est honnête, bien que nos points de vue soient divergents », a commenté Gilles Pagé, directeur des affaires publiques.

Et Petro-Canada...

Chez Petro-Canada, Mme Hélène Thomlinson a fait remarquer, non sans une certaine irritation dans la voix, que le gouvernement ne leur avait envoyé aucune directive officielle. « De toute façon, notre part de marché est très faible dans les régions concernées, environ 7 p. cent », a-t-elle dit, se refusant à de plus amples commentaires. Du côté de Shell, on décline également toute invitation à commenter le décret.

Enfin, chez Sunoco, aucune station d'essence n'est touchée par le décret, la compagnie n'ayant pas d'établissement dans les régions périphériques du Québec.

M. Ghislain Dufour, président du Conseil du patronat du Québec, trouve très désagréable l'imposition du décret, « qui intervient sur les livres forces du marché, ce qui n'est pas le rôle de l'État ».

SUITE DE LA UNE

COURRIER

La livraison du courrier paralysée

tion de continuer d'assurer le service, a admis avoir connu une journée difficile à Montréal, où elle compte 2400 facteurs et 600 camionneurs. Elle a tout de même réussi à y faire travailler 1000 « briseurs de grève ».

Mme Louise Roy, porte-parole de la société, a admis que ce personnel de relève — qualifié de « scab » par les facteurs — n'a pu qu'effectuer le tri du courrier, et non sa livraison. Postes Canada, qui compte 72 succursales dans le Montréal métropolitain, entend donner un meilleur service aujourd'hui si la grève se poursuit dans la métropole.

Cette première journée a permis, a dit Mme Roy, à la société de former le personnel de relève. « C'était une journée de rodage. Demain (aujourd'hui), on sera en meilleure posture. »

Un syndicat plus dur

Pour sa part, la section locale du syndicat à Montréal — la plus importante au pays — resserrera ses piquets de grève au besoin et sera « beaucoup plus dure » si la grève tourne en dérives dans la métropole. Certains, au syndicat, craignent même le recours au lock-out si la grève se déplace vers une autre ville.

Les postiers ont pu entrer au travail sans difficulté mais n'ont fait qu'effectuer leur travail, sans plus. Les postiers rencontrés n'avaient nullement l'intention d'aider le personnel de relève.

Mme Roy a expliqué que la société envisageait de privilégier la livraison quotidienne du courrier aux places d'affaires, et de livrer le courrier à domicile deux fois par semaine sur une période de six jours.

Contrairement au code québécois du travail, le code canadien ne prévoit aucune mesure régissant le recours aux briseurs de grève pendant un conflit de travail.

M. Léopold Côté, président du syndicat local, a souligné hier que « l'entêtement » de la société à poursuivre ses opérations à l'aide de « scabs » lui coûtera « des millions et des millions de dollars », alors qu'elle veut réduire son déficit de \$132 millions d'ici à mars 1988. La société veut aussi réduire son effectif de plus de 8000 personnes, donner à l'entreprise privée ses services au comptoir et fermer des bureaux de poste ruraux.

M. Côté est convaincu que cette « guerre des nerfs » de Postes Canada vise à « briser les reins » du syndicat. « Mais il n'est pas question qu'on cède à leurs demandes de recul. »

Les concessions réclamées, a-t-il dit, sont multiples, mais les principaux points en litige sont la livraison continue, l'obligation, dorénavant, de se servir de sa propre automobile, la sous-traitance et les salaires.

Postes Canada offre une convention collective de deux ans avec un gel salarial la première année et une hausse de salaire de 2,5 p. cent la seconde. Les nouveaux employés recevraient un taux horaire de base inférieur de 25 p. cent à ce que touchent les facteurs actuellement. M. Côté affirme que les femmes « seront payées moins pour le même ouvrage ».

Plusieurs grévistes rencontrés sur les piquets de grève ne cachent pas leur colère devant les exigences patronales. « C'est sauvage ce qu'ils font, de dire un syndiqué devant la succursale de la rue Peel. Ça fait neuf ans qu'on accepte des contrats presque sans hausses pour aider la société. C'est assez! Nos demandes ne sont pas exorbitantes. On veut au moins le coût de la vie, trois ou quatre p. cent, et le maintien de nos acquis. Mais ils veulent nous casser, nous faire passer à l'entreprise privée. »

Le taux horaire actuel des facteurs est de \$13,43.

Outre quelques farces, parfois de mauvais goût, à l'endroit des « scabs », la bonne humeur était de rigueur au début de la journée sur les piquets de grève. L'atmosphère s'est détériorée lorsque les succursales ont fait appel à la police pour faire entrer le personnel de remplacement, notamment à la succursale de Snowdon.

ESSENCE

Québec réduit le prix de l'essence en régions périphériques

pourraient se voir dans l'obligation de payer des amendes pouvant atteindre \$25000.

En rendant publique la décision gouvernementale, le ministre a aussi annoncé l'institution, le 9 septembre à Québec, d'une commission parlementaire dont le mandat sera d'identifier les meilleurs moyens d'assurer le respect des mesures d'aide aux régions périphériques annoncées dans le discours du budget du ministre des Finances du 18 décembre 1985.

Reagissant à la décision du ministre, la critique de l'opposition en matière d'énergie, le député péquiste de Roberval Michel Gauthier a affirmé que, dans ce dossier, « l'opposition a eu raison depuis le tout début ».

« Nous avions avverti le ministre



Des policiers de la CUM «forcent» un piquet de grève devant la succursale postale du quartier Snowdon pour permettre à sept ou huit personnes d'entrer à l'intérieur afin de faire le tri du courrier. Ce travail est normalement effectué par les facteurs, qui ont invectivé «scabs» et policiers.

qu'il se faisait un contrôle des prix de l'essence par et pour les pétrolières du Québec. Aujourd'hui, je constate que nous avions raison!»

Cela étant dit, M. Gauthier a dit souhaiter que le ministre trouve le moyen de faire rembourser par les pétrolières les \$20 millions qu'elles ont empochés en détournant à leur profit l'abolition de la surtaxe sur le carburant.

Impossible, a reconnu le ministre tant à l'Assemblée nationale qu'en conférence de presse, à sa sortie de la Chambre, parce qu'il n'en a pas les pouvoirs. En attendant, en pleine saison touristique, les régions périphériques du Québec voient le prix de l'essence gelé pour trois mois au moins.

JUSTICIER

Le «justicier» du métro de New York est acquitté

le président Ronald Reagan et le gouverneur de l'État de New York, Mario Cuomo, s'étaient refusés à prendre parti pour lui, en soulignant que la violence devait être rejetée quelle qu'en soit la cause.

Les accusations de tentative de meurtre et d'agression avaient tout d'abord été rejetées en janvier par la Cour suprême de l'État de New York; mais elles devaient être rétablies un peu plus tard par la Cour d'appel, le plus haut tribunal de l'État.

Lors d'une interview qu'il avait accordée en juillet dernier à l'agence UPI, peu après avoir été cité à son procès, Goetz avait affirmé: «J'aurais de la même façon si le cas se représentait. C'est peut-être bien ce qui les a ennuies le plus (les autorités): je n'ai aucun remords. La Cour d'appel décide que la législation de l'État ne permet pas aux citoyens d'instituer leurs propres normes en ce qui a trait à l'usage de la force. Je réponds à cela que si les normes de l'État de New York signifient que la population doit se laisser violenter, certains citoyens ne les accepteront pas et agiront selon leurs propres principes, que les autorités soient ou non d'accord. Je refuse de me laisser intimider par le système: il vient un moment où, si je crois que j'ai raison, si je prends la décision de tuer quelqu'un, c'est parce que je me crois dans mon droit. Lorsque les gens se trouvent dans la situation à laquelle j'avais à faire face, ils ne pensent pas à la loi, ou à leur hypothèque, ou à quoi que ce soit. L'innocence ou la culpabilité, le bien ou le mal sont des concepts qui n'existent pas vraiment lors d'une confrontation de ce genre.»

Sept semaines de procès n'ont pas apporté d'éléments vraiment nouveaux. Goetz avait déchargé son arme sur ses quatre victimes, âgées de 19 ans au moment des faits, dans une rame de la ligne numéro deux, bondée de New-Yorkais qui venaient de faire leurs emplettes de Noël.

L'un des jeunes gens s'était approché de lui en lui demandant \$5. Goetz, qui avait déjà été agressé en 1981, a raconté par la suite qu'il s'était senti «fait comme un rat» et qu'il avait eu la certitude qu'il allait se faire dévaliser.

Ses victimes, dont l'une restera paralysée à vie, n'étaient pas des enfants de choeur. Toutes avaient déjà eu des démêlés avec la justice et trois d'entre elles se sont retrouvées en prison par la suite, l'une pour vol. Mais l'accusation a refusé la thèse de l'autodéfense car les jeunes gens n'ont à aucun moment menacé physiquement l'accusé, comme l'ont affirmé tous les témoins appelés à comparaître.

Les jurés, huit hommes et quatre femmes dont plusieurs ont été victimes d'agression, se sont penchés sur les complexes problèmes juridiques de la légitime défense. Ils avaient à décider si Goetz avait agi «raisonnablement» en faisant usage de son arme et s'il avait eu «de bonnes raisons» de croire que sa vie était menacée.

Mais en dehors de ces points légaux, la question que les jurés avaient à se poser était sans doute plus prosaïquement celle-ci:

«Qu'aurais-je fait à sa place?»

Au moins deux éléments se sont conjugués pour transformer ce fait divers en cause célèbre. Il s'est produit dans le métro de New York, symbole par excellence de la violence urbaine, et il a eu pour toile de fond le racisme. Goetz a toujours affirmé que son geste n'avait pas été motivé par la haine raciale, mais la peur raciale a sans doute joué un rôle dans cette cause, et l'ingénieur n'aurait certainement pas bénéficié du même soutien si ses victimes avaient été blanches comme lui.

Autour de l'affaire s'est cristallisée l'exaspération d'un grand nombre d'Américains pour qui la criminalité découle en partie de l'inefficacité de la police et du laxisme des tribunaux. Le «justicier du métro» est apparu à beaucoup comme un héros dans la lignée des films de Clint Eastwood ou de Charles Bronson, qui a donné à tous une leçon de courage civique.

STCUM

Baisse de service à la STCUM, selon la moitié des usagers

de février. Le mois précédent, la Société avait pris connaissance d'une autre étude, cette fois menée auprès de ses employés, sur le climat de travail.

La Presse s'est prévalu de la loi d'accès à l'information afin de rendre aujourd'hui publics ces deux documents. En février dernier, la STCUM avait refusé de lui en transmettre copie en invoquant qu'il s'agissait de renseignements scientifiques et techniques dont la divulgation pouvait lui causer des préjudices.

La Société prétendait en outre que la loi lui permettait d'attendre cinq ans avant de dévoiler les résultats des analyses commandées par ses services.

Dans le cas du sondage téléphonique, l'un des deux fichiers constitués à partir de l'échantillon comporte 1062 clients des transports en commun — par rapport aux automobilistes — que l'on a répartis dans trois secteurs urbains (est, centre et ouest). Quelques points saillants se dégagent comme suit:

■ l'utilisation du transport en commun pour les déplacements principaux s'est accrue ces dernières années, passant de 35 p. cent en avril 1984 à 41 p. cent en décembre 86;

■ la plupart (65 p. cent) des clients de la STCUM empruntent ce mode de transport tous les jours. Ils se déplacent autant durant les heures de pointe qu'en dehors de ces périodes;

■ pas loin de la moitié (43 p. cent) des habitués de l'autobus et du métro voyagent ainsi parce qu'ils n'ont pas le choix. Ceux-là sont plus nombreux parmi les citoyens âgés de 27 ans ou moins, les personnes peu scolarisées, vivant seules, et les femmes;

■ certains aspects des services du transport en commun récoltent des taux de satisfaction élevés: le comportement des chauffeurs (81 p. cent), la perception des titres (77 p. cent), l'information à la clientèle (76 p. cent), la signalisation dans le métro (76 p. cent);

■ en contrepartie, le temps d'attente de même que la fréquence des autobus s'attirent des scores plutôt mauvais avec respectivement 47 et 49 p. cent d'insatisfaits. En outre, une personne sur trois considère que la sécurité et la surveillance dans le métro laissent à désirer.

Dans la fraction des gens insatisfaits du service en général — soit le quart des usagers — une personne sur trois en tient la STCUM responsable, 15 p. cent pointent les employés et 7 p. cent les syndicats. Cependant, un tiers des insatisfaits identifient plusieurs responsables à la fois.

Quant à l'étude portant sur le climat de travail à la STCUM, le sondage auprès des employés et les entrevues avec les groupes de cadres, de professionnels et de gestionnaires se sont réalisés durant les négociations de la convention collective et avant les grèves du printemps.

Le coup de sonde chez les employés se résume essentiellement au constat suivant: «Ce qu'il y a de particulier dans ces résultats, c'est l'évidente coupure entre l'organisation et ses employés due à la présence de trois types de barrières: la force des syndicats, la faiblesse des premiers paliers de supervision et la préoccupation de la STCUM pour ses clients.»

PROULX

Jacques Proulx remplacé par Louis-Paul Allard

auditeurs des Prouesses du matin connaissent déjà Louis-Paul Allard puisque Jacques Proulx parle souvent de lui. Plusieurs de ses blagues portent sur le petit Louis-Paul, enfant terrible s'il en est.

M. Allard est un homme très occupé. En plus d'être à CKAC depuis 1971, il est avocat et produit la série télévisée Justice pour tous. Il est aussi champion du nettoyage de l'environnement. C'est aussi un homme qui peut être très drôle: il s'est déjà illustré en publiant un recueil d'histoires newfiennes. Pendant ses études de droit, il était reporter à Télé-Métropole. Il a 42 ans.

Jacques Proulx est le morningman le plus écouté de la radio montréalaise. Si ses auditeurs ont diminué depuis 10 ans, CKAC souligne que sa part de marché sur la bande AM n'a pas baissé. Le problème, c'est que les stations FM ont de plus en plus de morningmen qui découpent la tarte radiophonique de plus en plus petite.

Curieusement, les auditeurs du matin à CKAC sont inférieurs à ceux de l'avant-midi (Suzanne Lévesque) et du midi (Pierre Pascau).

M. Proulx aura moins d'auditeurs l'après-midi, alors que les FM triomphent et qu'à compter de 17h, la télévision accapare les auditeurs.

Selon Pierre Arcand, les deux émissions seront remaniées pour la rentrée à la fin d'août.

CKAC est la station montréalaise la plus écoutée sur la bande AM, mais son auditoire, qui était d'un million par quart d'heure il y a deux ans, était plus près des 900000 aux derniers sondages. La direction n'a pas voulu aller chercher de remplaçants ailleurs. «Ici, nous formons nos gens. Nous en formons même qui ont du succès ailleurs. Claude Mailhot, Paul Houde, Michel Beaudry sont tous des anciens de CKAC.»

Quel titre aura l'émission de Louis-Paul Allard? Pour rester dans tradition du jeu de mots avec le nom de l'animateur, quel qu'un a suggéré La tête d'Allard... M. Arcand réfléchit.

CSN

La SQ arrête un quatrième conseiller syndical de la CSN

puis environ un an. Auparavant, il a occupé la présidence du syndicat des mineurs de Chapais. Son nom avait figuré aux côtés de ceux de Guy Boisvert, Gérard Thériault et Arsène Henry sur les premiers mandats de perquisition émis contre des conseillers de la CSN. Aucune accusation n'avait alors été portée contre lui.

M. Tardif avait par contre reçu la visite de policiers à deux reprises le dimanche 7 mai. Une première rencontre en après-midi n'avait duré qu'une quinzaine de minutes et n'avait donné lieu à aucune fouille.

La Sûreté du Québec était revenue à la charge plus tard en soirée, allant cueillir M. Tardif peu après que celui-ci fut allé reconduire sa mère chez elle. Cette fois, les policiers avaient fouillé le domicile du conseiller syndical emportant des papiers personnels, un agenda, des comptes et des divers «rapports».

Après le départ des policiers, Raynald Tardif avait retenu les services d'une avocate avec qui il s'était rendu au quartier de la Sûreté du Québec. On lui avait alors donné l'assurance qu'aucune accusation ne pesait contre lui.

LA MÉTÉO

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	6	24	Ensoleillé
Outaouais	8	25	Ensoleillé
Laurentides	8	24	Ensoleillé
Cantons de l'Est	8	24	Ensoleillé
Mauricie	8	24	Ensoleillé
Québec	8	24	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	6	22	Ensoleillé
Rimouski	6	18	Ensoleillé
Gaspésie	6	18	Ensoleillé
Baie-Comeau	8	18	Ciel variab.
Sept-Îles	8	18	Ciel variab.

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	11	17	
Edmonton	12	22	
Regina	19	37	
Winnipeg	16	35	
Toronto	17	29	
Fredericton	13	26	
Halifax	13	24	
Charlottetown	—	—	
Saint-Jean	7	11	

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	19	31	N.-Océans	22	32
Buffalo	14	30	Pittsburgh	19	32
Chicago	16	26	S. Francisco	13	21
Miami	26	33	Washington	24	34
New York	20	35	Dallas	22	32

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	8	13	Madrid	10	24
Athènes	23	38	Moscou	13	24
Acapulco	—	—	Mexico	14	24
Berlin	9	15	Oslo	10	13
Bruxelles	4	17	Paris	10	15
Buenos Aires	2	12	Rome	19	25
Copenhague	10	14	Séoul	17	25
Genève	12	18	Stockholm	9	12
Hong Kong	25	26	Tokyo	17	26
La Caire	20	37	Trinidad	23	31
Lisbonne	13	21	Vienne	12	17
Londres	8	17			

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres 766

à quatre chiffres 9460



25-3-01

MERCREDI 17 JUIN 1987

Arrestation de 4 aigrefins spécialisés dans le vol des cartes bancaires

GILLES ST-JEAN

■ La police de la CUM a arrêté récemment quatre hommes âgés d'une vingtaine d'années, qui s'étaient spécialisés dans le vol et l'utilisation frauduleuse de cartes d'accès aux guichets automatiques bancaires.

Il semble que ces voleurs, domiciliés dans la région de Montréal, aient commis, depuis plusieurs semaines, des vols totalisant près de \$50 000 dans le centre-ville de Montréal.

Selon le lieutenant-détective Émile Bissillon, de la division des crimes économiques de la police de la CUM, les voleurs épiaient leurs victimes, surtout des femmes, quand elles se présentaient à un guichet automatique; ils agissaient principalement dans les centres commerciaux du centre-ville, tels les Terrasses, le Complexe Desjardins, le 2020 Université.

L'un des voleurs relevait le numéro d'identification personnel de la victime (il devait avoir de bons yeux...), pendant que celle-ci le tapait sur le clavier du guichet. Quand la victime avait terminé ses opérations bancaires, un autre voleur, un pick-pocket, s'emparait du porte-monnaie de la victime tandis que les autres la distraient.

38 plaintes

Trente-huit plaintes pour des méfaits de la sorte avaient été déposées au poste 25 (centre-ville ouest) depuis quelque temps, a signalé le lieutenant Bissillon. MM. Claude Desrosiers et André Pharand, de la section des fraudes, ont mené une enquête de plusieurs semaines qui devait conduire à l'arrestation des quatre hommes, le 28 mai.

Les quatre suspects ont comparu en Cour des sessions et devaient subir leur enquête préliminaire prochainement.

Ils sont l'objet d'une trentaine d'accusations de vol de cartes, utilisation frauduleuse et fraude.

Outre les propriétaires légitimes des cartes bancaires, signale le lieutenant Bissillon, les victimes de ces fraudes ont été la Banque Royale, la Banque de Montréal et la Banque Nationale.

La police recommande aux détenteurs de ces cartes de se méfier, aux guichets automatiques, quand quelqu'un semble les observer trop attentivement.

Marx confirme que certains Palais de justice vendent des données à des firmes de crédit

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Le ministre de la Justice Herbert Marx a confirmé hier que certains Palais de justice vendent des données informatiques à des entreprises spécialisées dans la recherche de crédit des personnes.

« Le système existait avant que je ne sois nommé ministre de la Justice », a déclaré le ministre en réponse au député péquiste de Taillon Claude Filion qui l'interrogeait hier à l'Assemblée nationale.

M. Marx a indiqué qu'il était en train d'étudier toute cette question pour voir, a-t-il dit, s'il n'y aurait pas des changements à apporter à cette situation.

Le député de Taillon a fait valoir que la vente de ces informations à des entreprises comme le Bureau de crédit de Montréal va à l'encontre de l'esprit de la Loi d'accès à l'information puisque ces renseignements sont colligés à des fins autres que celles pour lesquelles elles sont utilisées par les compagnies de crédit.

Pas d'alcool ce soir sur le pont Jacques-Cartier

Avec 37 agents de plus, la police sera vigilante et intolérante

GEORGES LAMON

■ Ceux qui suivent les feux d'artifice depuis les hauteurs du pont Jacques-Cartier ou des alentours en prenant un petit coup, histoire de se mettre dans l'atmosphère du spectacle, devront en faire leur deuil. Les policiers seront vigilants et surtout intolérants. Pas question d'apporter des provisions liquides ni encore moins d'en consommer sur place.

« Nous allons appliquer avec une extrême sévérité le règlement municipal 333.2.aa, qui interdit la consommation d'alcool dans un lieu public, a précisé hier, au cours d'une rencontre avec les médias, M. Marcel Auger, directeur de la région centre et coordinateur du plan de sécurité des feux d'artifice. Les contrevenants devront faire face à des accusations. »

Pour faciliter le travail des poli-

ciers, l'ancien poste de police de l'île Sainte-Hélène, à la sortie du pont Jacques-Cartier, sera temporairement réaménagé et un officier et un agent y assureront une permanence durant tout le feu d'artifice et jusqu'à ce que les visiteurs aient quitté l'île. En outre, une fois le spectacle terminé, il sera interdit aux piétons d'emprunter la rampe d'accès du pont vers La Ronde; on les invitera à utiliser plutôt celle en direction de Longueuil. Les policiers seront ainsi en mesure d'évacuer la foule plus rapidement.

C'est à la suite des incidents malheureux de samedi soir dernier, que les responsables du plan de sécurité ont décidé d'accroître la surveillance policière. Selon le porte-parole de la police de la CUM, malgré ces incidents isolés, le plan de sécurité est très élaboré et il n'y a donc pas lieu de s'alarmer outre mesure de la situation.

Ainsi une quarantaine de policiers additionnels viendront ren-

forcer la sécurité au cours des deux prochaines présentations de feux d'artifice sur La Ronde. Le Service de police de la CUM ajoutera 22 agents aux 150 déjà de service dans les zones limitrophes à La Ronde, et Ports Canada dépêchera 15 policiers supplémentaires aux 75 autres déjà de faction sur le pont Jacques-Cartier et sur les voies d'accès à l'île Sainte-Hélène. A la SQ, chargée d'assurer la sécurité le long de la route 132, on conservera le même plan d'intervention avec 78 agents en service.

Du côté de l'Association montrealaise d'action récréative et culturelle (AMARC), on n'a aucune inquiétude pour la sécurité sur La Ronde même.

« Nous aurons plus de sécurité qu'avant le début du lock-out, durant les deux autres feux, a expliqué à La Presse, hier, M. Christian Ouellet, directeur général adjoint de l'AMARC. Nous avons

déjà amplement de personnel de sécurité sur le site, a-t-il ajouté. Nous sommes capables de contrôler la situation à l'intérieur. En cas de pépin, dans les 30 secondes nous pouvons remédier à la situation puisque nous sommes en communication directe avec la centrale de police. »

D'autre part, M. Auger a suggéré l'idée d'installer éventuellement un système d'éclairage sous le pont Jacques-Cartier (bretelle du pont côté de La Ronde). Cela permettrait une meilleure surveillance policière.

Reprise des négociations

Par ailleurs, les négociations entre l'AMARC et le Syndicat des travailleurs de Terre des Hommes (CSN) ont repris, hier soir, en présence du conciliateur, Gilles Lavoie. Le syndicat, qui a sollicité une rencontre avec M. Lavoie, présentera alors une suite à sa

contre-proposition du dimanche 30 mai.

« Notre objectif est que les deux parties s'entendent pour l'ouverture régulière de La Ronde, le samedi 20 juin, a expliqué M. Gilles Garand, directeur de grève et porte-parole syndical de la CSN. Nous sommes prêts à nous asseoir pour négocier avec la perspective d'en arriver à une entente, au plus tard le 24 juin. Notre but est que le public puisse avoir droit d'aller à La Ronde sans ennui. »

A l'AMARC, on se dit également content de cette reprise de contact.

« Il semble qu'il y aurait une bonne ouverture d'esprit de part et d'autre vers une entente, a confié à La Presse, hier soir, M. Jean Emond, président directeur général de l'AMARC. Nous en sommes très heureux et prêts à mettre tous les efforts possibles pour en arriver à un règlement rapide. »

Veinards, ils n'ont pas pu prendre part à une excursion de pêche qui s'est soldée par la mort de 6 personnes

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ « Je n'en reviens pas. Ça a été très dur pour moi ce matin lorsque j'ai appris la nouvelle. Nous devions être de ce voyage de pêche. C'étaient des personnes tellement gentilles, toujours de bonne humeur, j'ai de la difficulté à travailler; je ne peux m'empêcher de penser à eux et à ce qui aurait pu nous arriver. »

C'est Francine Côté qui parle. Elle vient à peine d'apprendre la mort tragique, au cours du week-end, de six personnes, dans l'écrasement d'un avion, au retour d'un voyage de pêche.

Plus elle parle, plus elle a les larmes aux yeux. Francine Côté, secrétaire du greffier de la ville de Laval, et son mari, Pierre Comeau, du service du personnel de cette municipalité, avaient été invités à prendre part à cette excursion de pêche au barrage Gouin, en haute Mauricie, à bord d'un avion piloté par leur ami Gérard Lafond. Il ont décliné l'invitation à cause d'un voyage en Caroline du Sud.

L'appareil, un Cherokee Six, qui remenait M. Lafond, sa femme et quatre autres personnes, s'est écrasé, dimanche ou lundi, peu après son décollage à destination de l'aéroport de Mascouche.

Les autres victimes de cette tragédie seraient un beau-frère et une belle-sœur de M. et Mme Lafond, et un couple d'amis demeurant à Terrebonne. Les proches de M. Lafond ont remplacé le couple Côté-Comeau pour cette partie de pêche.

Pas avant demain

Un porte-parole de la Sûreté du



Pierre Comeau et sa femme Francine Côté devant un album souvenir de photos prises lors d'excursions de pêche avec Gérard et Gisele Lafond. Plus de 15 heures après avoir appris la tragédie, le couple était encore fortement ébranlé.

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, LA PRESSE

Québec a déclaré que l'identification officielle des victimes ne se fera probablement pas avant demain parce que les corps sont trop carbonisés.

Gérard Lafond était surintendant de secteur, au Service des travaux publics de Laval.

Francine Côté et Pierre Comeau sont des amis de longue date de M. et Mme Lafond.

« Il y a quelques semaines, raconte M. Comeau, Gérard nous a offert, à Francine et à moi, de participer à un voyage de pêche, en compagnie de son épouse et de deux de leurs amis, aussi formidables qu'eux. Malheureusement, nous avons dû décliner l'invita-

tion parce que nous devons aller en vacances en Caroline du Sud. Avec le bébé, il faut plus de temps, pour revenir de Myrtle Beach. »

Comme prévu, la petite famille est revenue à Laval vendredi soir, alors que leurs amis Gérard et Gisele Lafond étaient à la pêche au nord de La Tuque.

Ce n'est qu'hier matin à leur arrivée au travail qu'ils ont appris la terrible nouvelle.

Le décès de M. et Mme Lafond a jeté la consternation parmi les employés de Laval. Mme Lafond, née Maheu, a déjà occupé un poste de secrétaire pour la municipalité. Quant à son mari, avant

d'être cadre, il a été durant plusieurs années président du syndicat des cols bleus de Laval.

Pour Normand Stack, proche collaborateur de M. Lafond, au secteur 4 du Service des travaux publics, le disparu était un ami avant d'être un patron. « Il était trop humain. On avait l'impression qu'il donnait toujours raison à ses hommes », précise-t-il.

La Presse a passé plusieurs minutes avec M. Stack. L'entretien a souvent été interrompu par des appels téléphoniques de personnes qui voulaient savoir si « la rumour » qu'elles venaient d'entendre était fondée.

L'un des interlocuteurs était le



M. Gerald Lafond

premier instructeur de vol de M. Lafond. « Je n'avais pas eu de nouvelles de M. Lafond depuis des années jusqu'à tout récemment, explique Robert Choquette à M. Stack. Il m'avait téléphoné pour m'annoncer avec fierté qu'il pilotait un Cherokee Six. On aurait dit qu'il avait une prémonition. »

Gérard Lafond n'avait pas d'avion. Il pilotait souvent pour M. Gerard Content du quartier Saint-François, et pour d'autres. L'appareil à bord duquel il a perdu la vie appartenait à Lucien Demers, un garagiste établi juste à côté de l'endroit où M. Lafond travaillait, boulevard Dagenais ouest.

C'est M. Stack qui en quelque sorte déclenche l'enquête qui a conduit à la découverte des débris de l'avion et des corps.

« Lorsque j'ai constaté à 10 h, lundi matin, explique-t-il, que M. Lafond n'était pas rentré au travail j'ai téléphoné au bureau chef des Travaux publics, sa présence était nécessaire parce qu'il devait signer des autorisations de vacances. On m'a répondu qu'il devait être à son bureau. C'est par la suite que j'ai été informé que son automobile était à l'aéroport de Mascouche, mais pas l'avion. »

Peu de temps après, la Sûreté du Québec était alertée. Un avion des Forces armées canadiennes de la Base de Trenton, Ontario, apercevait les débris de l'appareil vers 17 h 30, à un peu plus d'un kilomètre de son point de départ.

Le couple Lafond a deux enfants: Michelle, 20 ans, et Caroline, 18 ans.

Comparison d'un adolescent accusé du meurtre d'un spectateur à La Ronde

■ Un jeune homme de 18 ans, Robert Bonenfant, a comparu, hier, en Cour des Sessions de la paix, pour répondre à une accusation de meurtre au deuxième degré, survenu le 10 juin, durant la participation de la France à la compétition pyrotechnique internationale, à La Ronde.

Selon la police, la victime, Daniel Lalonde, 19 ans, de Brossard, avait été atteint de deux coups de couteau au thorax, au cours d'une altercation, dans la bretelle du pont Jacques-Cartier menant à La Ronde.

Le jeune homme avait été transporté par hélicoptère à l'hôpital du Sacré-Coeur, à Cartierville où il devait succomber le lendemain.

Bonenfant fut arrêté lundi au domicile de ses parents, rue Beau-bien, dans l'est de la ville.

Il reviendra en cour le 25 juin alors que sera fixée la date de son enquête préliminaire.

La Fête nationale des Québécois aura lieu le 23 juin sur l'île Notre-Dame

150 000 personnes sont attendues pour un grand spectacle

GEORGES LAMON

■ Cette année, c'est sur l'île Notre-Dame que se déroulera le 23 juin, le spectacle de la Saint-Jean. Sous le thème *Le Québec: une culture à développer*, la Fête nationale des Québécois se veut aussi une sorte de « réflexion sur leur situation actuelle et leurs aspirations futures ».

Cela n'empêchera toutefois pas les quelque 150 000 fêtards attendus dans l'île de profiter, à partir de 21 heures, d'un spectacle qui s'annonce déjà comme fort intéressant, avec Edith Butler, Marjo, Paul Piché, Serge Turbide, les groupes Bayemi Africa et Ballets Lokole du Congo et Renaud. Toute une soirée en perspective pour les adeptes de ces vedettes du show-biz. En cas de pluie, le spectacle sera remis au lendemain.

C'est sur une scène aménagée à l'extrémité est du circuit Gilles Villeneuve que les artistes se produiront avec en guise de finale un feu d'artifice et le traditionnel bûcher de la Saint-Jean. Fait à noter le service d'autobus, de métro à la station Ile Sainte-Hélène sera exceptionnellement prolongé. Le dernier train des lignes 1 et 2 partira de Berri-Dumontigny à 1 h 58. On peut venir en voiture, avec un droit de \$5 pour stationner.

Pour la présidente de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Mme Nicole Boudreau, avec cette fête dans l'île, la Société veut redonner aux Québécois sa véritable fête nationale. Cependant, elle ne cache pas son inquiétude de tenir cette démonstration dans l'île. « Il s'agit là d'une volonté politique municipale fortement suggérée, de déplacer la fête et d'en faire un événement d'envergure vers les îles, a-t-elle expliqué, hier en lançant le program-



David Calvet (Bayemi Africa), Serge Turbide, Marjo, Paul Piché et Edith Butler, promettent tout un spectacle le 23 juin.

PHOTO MICHEL GRAVEL, LA PRESSE

me. C'est un essai, si ça se passe bien, tant mieux. »

Mme Boudreau s'est quand même étonnée de la maigre subvention \$75 000 accordée cette année par le gouvernement du Québec pour la tenue de cet événement d'autant que le spectacle à lui seul coûtera \$192 000. A son avis cette contribution est on ne peut plus « ridicule et dérisoire » dans les circonstances. Cela n'empêchera à la SSJB de donner à cette fête « un critère d'excellen-

ce », notamment avec l'animation qui s'y déroulera.

Pour la présidente de la SSJB, cette fête qu'on qualifiait de « partisane à l'époque où le PQ était au pouvoir » devrait reprendre sa vigueur. « C'est une question de temps, de moyens et de volonté politique », a-t-elle insisté.

Mais lorsqu'il y a une foule il faut songer à la sécurité publique. Et à l'occasion de cette fête, la po-

lice de la CUM entend bien y assurer une surveillance importante pour prévenir la casse. Le capitaine Marcel Parent, responsable des opérations policières, a précisé que ce soir-là 250 policiers assumeront la surveillance maximale des lieux ainsi que dans l'île Sainte-Hélène où l'accès sera contrôlé. Même restriction que l'an dernier: interdiction stricte d'apporter de l'alcool. Les contrevenants seront immédiatement refoulés.

Et que fait-on de la présomption d'innocence?

Une lettre inédite du président de la CSN au Solliciteur général

■ La Sûreté du Québec a bafoué le principe de la présomption d'innocence dans sa campagne contre la Confédération des syndicats nationaux, affirme le président de la centrale syndicale, Gérard Larose, dans une lettre envoyée hier au Solliciteur général du Québec, Gérard Latulippe.

Dans sa lettre, M. Larose dit qu'il a été «stupefait et déçu» des déclarations de M. Latulippe, lundi, selon lesquelles les récentes opérations de la SQ ne visaient pas à faire le procès de la CSN.

La SQ a arrêté quatre permanents de la CSN le 5 juin. Trois d'entre eux ont été accusés d'avoir comploté pour poser des bombes dans des établissements de Raymond Malenfant, propriétaire du Manoir Richelieu où se déroule un dur conflit syndical. Le quatrième serait un informateur de police.

La semaine dernière, la SQ a émis un communiqué où elle met indirectement le président de la CSN en cause.

«Il est singulier qu'en droit criminel de mode accusatoire, la SQ qui agit dans cette affaire comme dénonciateur émette un communiqué de presse par lequel elle dit à mon sujet que je suis une des personnes qui se croit à tort ou à

raison au coeur de cette enquête», indique M. Larose dans la lettre.

Le président de la CSN a soutenu à quelques reprises qu'il n'a jamais rien su du complot pour faire exploser des bombes. Dans sa lettre, il rappelle que des médias ont pourtant rapporté que la SQ avait songé à l'arrêter.

«Ensuite, régulièrement et pendant plusieurs jours successifs, j'ai été informé amicalement par des journalistes de partout au Québec que mon arrestation aurait lieu telle ou telle nuit.

«Simultanément, à Québec et à Montréal, au moment où se déroulait une perquisition spectaculaire étaient présents caméras de télévision et photographes de la presse», rapporte encore M. Larose.

«Vous avouerez que dans cette affaire, la présomption d'innocence, le droit à la réputation, les libertés fondamentales ont été bafouées.

«Vous avouerez également que les opérations de coulage systématique visent précisément à tenir publiquement un procès d'intention, à fabriquer des crimes par association et, finalement à discréditer mon organisation syndicale.»

Un des trois permanents de la CSN accusés essuie un deuxième refus de libération

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Pour la deuxième fois, le syndicaliste Gérard Thériault, de Shawinigan, s'est vu refuser hier sa remise en liberté en attendant la tenue de son enquête préliminaire fixée au 9 juillet.

Ainsi en a décidé le juge Jacques Viens, de la Cour supérieure, rejetant ainsi l'appel logé par Thériault.

Celui-ci avait essuyé un premier refus la semaine dernière par le juge André Bilodeau, de la Cour des sessions de la paix, en même temps que ses deux colle-

gues Arsène Henry, de Montréal, et Guy Boisvert, de Québec.

Comme c'est le cas depuis la mise en accusation des trois permanents de la CSN, une ordonnance de non-publication empêche de divulguer les motifs évoqués par le juge Viens.

Thériault a été arrêté le 5 juin

en même temps que Henry et Boisvert. Il a été accusé d'avoir causé une explosion au Motel Universel de Chicoutimi, le 23 mai, et d'avoir comploté pour en faire autant à deux autres établissements de M. Raymond Malenfant, soit aux motels Universel de Drummondville et de Montréal.



PHOTO PIERRE CÔTE, LA PRESSE
Mme Michelle Brulé, de la RAAQ, «lit» une carte en relief de la station de métro Champ-de-Mars.

Trouver le métro et y circuler, quand on est aveugle

EMMANUEL BILODEAU

■ Un ensemble de cartes tactiles appelées «météro-guides» seront offertes en décembre aux handicapés visuels pour les aider à circuler dans chacune des 65 stations de métro après les avoir repérées. Cette reproduction en relief d'un réseau de transport en commun constitue une première en Amérique du Nord.

Chaque guide contiendra les plans architecturaux de la station et un relevé détaillé des obstacles qui pourraient entraver les déplacements des handicapés visuels.

Le projet *Météro-guide*, une initiative du Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec, a été principalement financé par le ministère des Transports du Québec. Il a coûté jusqu'ici \$50 000. Il manque toujours au RAAQ la somme de \$10 000 pour imprimer

mer et vendre le guide aux utilisateurs.

«C'est un très bon début, mais ce n'est pas encore suffisant», selon Mme Michelle Brulé, qui est aveugle et membre du RAAQ. Il faut encore assurer la sécurité en bordure des quais en comblant les espaces entre les wagons. Une personne aveugle risque toujours de s'y engouffrer.

On estime à 20 000 le nombre de handicapés visuels à Montréal. Mais on ne produira d'abord que 1 000 plans du métro, qu'on vendra \$10 l'unité.

La production de ces cartes en relief fait partie d'une série de mesures destinées à rendre le transport urbain plus accessible aux handicapés visuels.

Le RAAQ dénonce par contre la discrimination subie par plusieurs de ses membres qui se seraient vu refuser l'accès à des voitures taxi parce qu'ils étaient accompagnés de chiens-guide.

Des autobus restent rivés à leur garage dans le West Island

■ Le service régulier de la Société du transport de la Communauté urbaine de Montréal a été perturbé hier matin pendant trois heures, dans l'ouest de l'île. Des commis divisionnaires, en grève depuis le 2 juin dernier, ont empêché la grande majorité des autobus de quitter le garage Saint-Laurent.

Une porte-parole de la STCUM a indiqué que seulement quatre des 138 autobus qui doivent normalement quitter ce garage à 5 h

ont pu le faire hier matin, à cause des piquets de grève.

Les usagers du transport en commun de Saint-Laurent, de Lachine, de Pierrefonds et du West Island ont été privés de service jusqu'à 8 h. Tout est rentré dans l'ordre peu de temps après l'intervention de la police de la CUM.

Les salaires constituent l'enjeu principal du conflit qui implique 200 commis divisionnaires, caissiers et ravitailleurs.

Politique canadienne de défense

- Souveraineté
- Sécurité
- Maintien de la paix
- Engagements envers l'Europe
- Réserve

La nouvelle politique canadienne de défense confiée à nos Forces canadiennes un mandat moderne et réaliste.

On peut maintenant se procurer dans les librairies du gouvernement du Canada le Livre blanc de la Défense nationale. On pourra aussi obtenir sans frais une brochure renfermant les points saillants du Livre blanc en s'adressant à une base ou un centre de recrutement des Forces canadiennes.

Canada
Défense nationale National Defence

Canada

PRIX SPECIAL

SUR LE FAMEUX
MODÈLE BR-162

THUNDERCRAFT®



- TOIT COMPLET • RÉSERVOIR INTÉGRÉ
- ÉQUIPÉ AVEC UN MOTEUR HORS-BORD

Mercury 80 CVELPTO

INCL.: — POWER TRIM — CONTRÔLE — INSTALLATION

PRIX SPÉCIAL 10,799\$

«OFFREZ-VOUS LA QUALITÉ À BON COMPTE!»

Yachting et sport

pigeon

6767, EST
HENRI-BOURASSA
325-1010

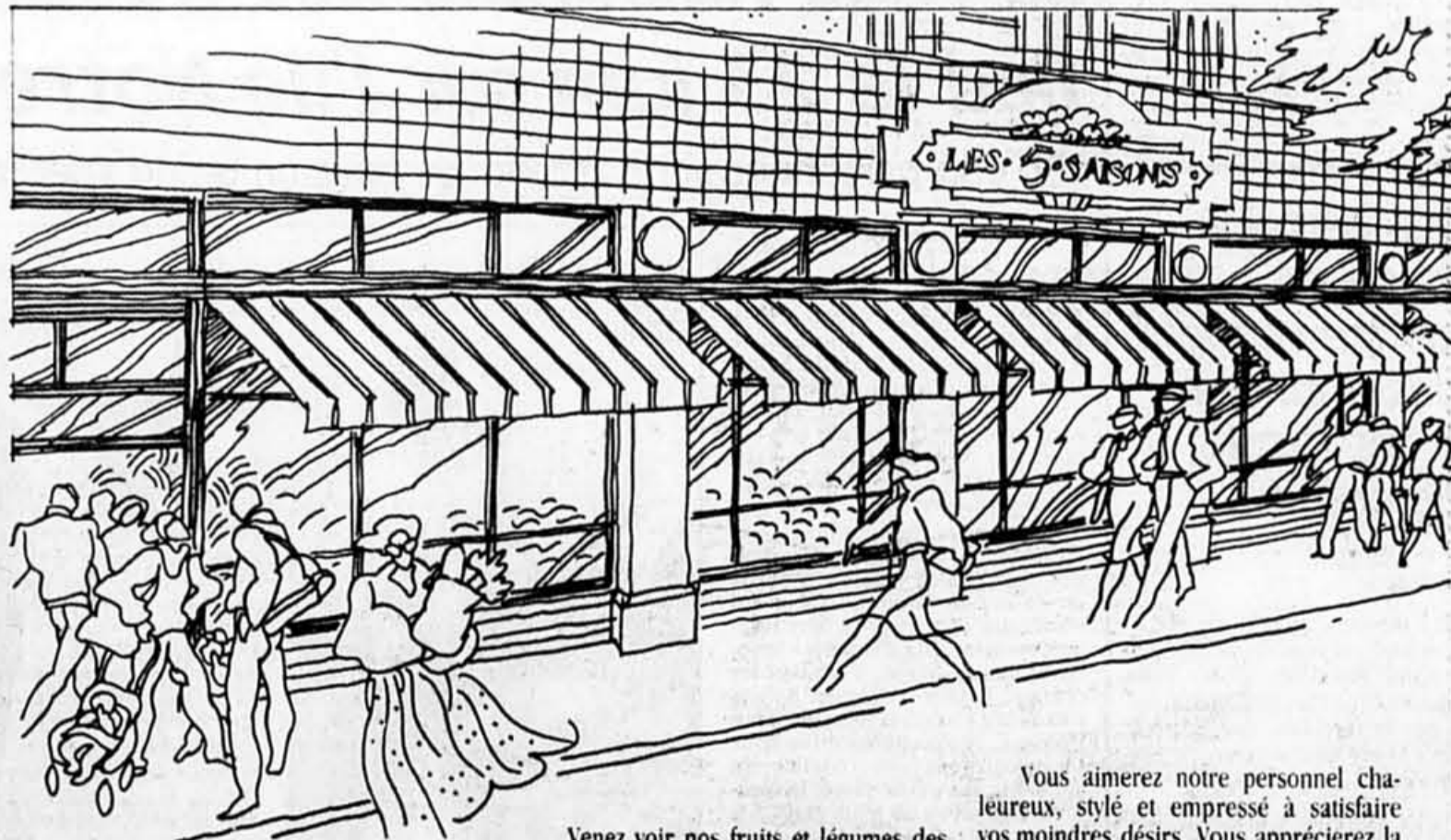
MERCURY
HORS-BORD

OUVERT DU
LUNDI AU VEND.
JUSQU'À 21H
LE SAMEDI
JUSQU'À 16H

MAINTENANT LES GENS DE WESTMOUNT NE SONT PLUS SEULS À ÊTRE PRIVILÉGIÉS

LES 5 SAISONS OUVRENT AUJOURD'HUI À OUTREMONT

Au 1180, rue Bernard, angle Bloomfield.



Jusqu'à aujourd'hui, il n'y avait qu'un seul magasin Les 5 Saisons. Sur l'avenue Greene à Westmount, juste en face du Westmount Square.

Les 5 Saisons, c'est un nouveau concept de supermarché de quartier développé par Steinberg. Tout ce que vous trouvez d'habitude en courant d'une boutique à l'autre, vous le trouverez ici sous un même toit. Avec en plus deux denrées rares à notre époque de standardisation industrielle: l'excellence et le service.

Venez voir nos fruits et légumes des quatre coins du monde, triés sur le volet. Nos pains et gâteaux cuits sur place tous les jours. Nos 300 variétés de fromages. Nos poissons frais, nos viandes, nos salades, nos charcuteries, notre épicerie complète ainsi que nos sélections exclusives.

Vous aimerez notre personnel chaleureux, stylé et empressé à satisfaire vos moindres désirs. Vous apprécierez la compétence de nos maîtres — bouchers, poissonniers ou fromagers — et l'attention particulière qu'ils porteront à vous servir.

Et dans cette vie trépidante d'aujourd'hui où votre temps est compté, nos services de traiteur, de livraison à domicile et de commandes téléphoniques vous feront économiser bien des pas.

Et soyez rassurés quant aux prix. Les 5 Saisons faisant partie de Steinberg, vous profiterez de son immense pouvoir d'achat. Les 5 Saisons vous traiteront royalement à des prix très... démocratiques.

LES 5 SAISONS

L'épicier par excellence

Maintenant deux adresses:
1250, avenue Greene, Westmount
1180, rue Bernard, Outremont

Les non-résidents pourront être membres du Parti civique, mais sans droit de vote

La constitution du parti de Claude Dupras ne manque pas de particularités

MARIANE FAVREAU

Le Parti civique de Montréal garde, même avec sa nouvelle constitution qu'il rendait publique hier, certaines particularités qui le distinguent des autres partis. Entre autres, il joue à la bourse.

De plus, les non-Montréalais pourront devenir membres du parti, y payer leur cotisation, et participer aux travaux et aux débats. Ils pourront également siéger au caucus du parti. Mais en aucun cas ces « membres associés » n'auront-ils droit de vote.

Pour le chef du parti, M. Claude Dupras, « les politiques de Montréal touchent tous ceux qui y travaillent, qui y investissent, qui y sont des décideurs même s'ils ne vivent pas toujours dans la ville. Pourquoi se priver de leur apport? »

« Nous avons cru que tous ceux qui ont à cœur le progrès de Mont-

réal doivent pouvoir participer aux travaux du parti. »

Sur les 200 membres que compte le parti maintenant ouvert à tous, environ 10 p. cent sont ainsi des membres associés. Les autres sont des électeurs qualifiés de Montréal qui ont payé leur cotisation de \$5 et signé leur carte de membre. La campagne de recrutement se poursuit et on espère compter 700 ou 800 membres pour l'assemblée générale de novembre prochain.

Cette assemblée générale, instance souveraine du parti, comprend le conseil de direction, le caucus, les présidents régionaux, les vice-présidents de district et les délégués élus.

Le Parti civique a choisi d'organiser d'abord ses troupes au niveau régional. Le territoire est ainsi divisé en 18 régions qui regroupent chacune trois ou quatre districts électoraux. Le choix des candidats aux élections se fera par district.

Quant au choix des dirigeants du

parti, il incombe à l'assemblée générale. Le chef ne sera pas remis en question quand le parti est au pouvoir et qu'il est maire. Autrement, au moins 18 mois avant les élections, un congrès est appelé à choisir le chef du parti. Il y aura congrès au leadership en novembre 1988 et M. Dupras ignore s'il sera candidat.

Sauf exception, l'assemblée générale n'est réunie qu'une fois l'an. Entre-temps, le conseil général peut être appelé à décider en certaines matières. Mais la vie courante du parti est animée par le conseil de direction formé de neuf personnes: le chef, le vice-président en titre, quatre autres vice-présidents, le secrétaire, le trésorier et un représentant du caucus. Ce dernier est l'instance consultative du parti où siègent, outre les élus, le plus récent candidat de chacun des districts, et des membres honoraires.

Les finances sont administrées par un conseil de trésorerie nommé par le chef du parti. Il rend compte de sa

gestion au comité de direction et dépose son rapport au conseil général.

C'est avec fierté que le chef du PCM, M. Claude Dupras, concluait hier à la « mission accomplie ». Il rappela, en conférence de presse, avoir atteint l'un des buts qu'il s'était fixés en adhérant au parti, soit l'établissement d'une constitution et d'un parti ouvert à tous. M. Bob Keaton, président du comité sur la constitution et M. Daniel Caisse, étaient également présents.

Les énergies seront maintenant dirigées vers l'accroissement du membership, et l'amélioration des finances. Le parti voudrait avoir \$700 000 pour entreprendre la prochaine campagne électorale, en 1990. Déjà, un fonds spécial de \$100 000 est géré de façon à rapporter des intérêts.

La moitié de cette somme est investie à la Bourse en «blue chips» de compagnies montréalaises: BN, La Laurentienne, Provigo, Bombardier, Alcan et Ultramar.



Gérald LeBlanc

Rue Crescent

Quand l'exposition Picasso au Musée des Beaux-Arts a attiré plus de 500 000 visiteurs, y compris de nombreux riches Américains, à l'été 85, les commerçants de la rue Crescent ont commencé à se trouver des liens de parenté avec leur cultivé voisin de la rue Sherbrooke.

Ne font-ils pas appel à la même clientèle, instruite et fortunée, friande de ce qu'il y a de mieux, dans les beaux-arts, la mode ou la restauration? Quoi de plus naturel que de prolonger sa visite au Musée dans les boutiques chics, les restaurants réputés et les bars in de la rue Crescent.

« Nous avons profité de notre visite à l'exposition Leonardo da Vinci pour faire un tour aux boutiques Cassar et Elle, prendre l'apéro au Sir Winston Churchill Pub, manger au restaurant Les Halles et terminer la soirée à la discothèque Thursday's. » C'est le genre de remarque à laisser tomber, mine de rien, devant vos amis de la belle société.

La parenté avec les beaux-arts s'est cependant vite révélée menaçante pour les gens de la rue Crescent. Sous le coup d'un nouveau flirt, le Musée allait en effet s'allier avec un géant du téléphone pour gratifier le quartier d'un nouveau complexe commercial-artistique. Bell amenait en dot plusieurs des anciennes demeures victoriennes de la rue Crescent, qui abritent les boutiques de mode entre les rues Sherbrooke et de Maisonneuve.

Le projet a avorté, fort heureusement pour tout le monde, mais les marchands de la rue Crescent ont conservé ce goût de la solidarité qu'avait fait naître l'arrivée d'un colosse prêt à les déloger sans autre considération.

La semaine dernière l'Association des marchands de la rue Crescent présentait un mémoire devant le comité consultatif sur l'agrandissement du Musée. Les commerçants locaux ne tiennent pas à conserver la conciergerie «New Sherbrooke». Ils veulent un Musée grand, moderne, majestueux et susceptible d'attirer les fins connaisseurs des circuits local, national et international.

Simultanément la nouvelle association présentait un défilé de modes pour marquer le centenaire de la rue Crescent, en présence du couturier Michel Robichaud et de son honneur le maire de Montréal, Jean Doré.

Et oui, ce petit tronçon nord-sud de la rue Sherbrooke au boulevard Dorchester fut cédé à la ville de Montréal le 4 juin 1887, par la succession du riche financier W.E. Phillips.

Plus ça change... Il y a cent ans, la première demande des citoyens à la Ville portait sur l'aménagement de trottoirs. Et les commerçants de la rue Crescent demandent maintenant à Jean Doré d'agrandir leurs trottoirs et de les orner (lampadaires, fleurs...) de belle façon.

Depuis une vingtaine d'années, la rue Crescent est devenue une institution, au même titre que la rue Saint-Denis à l'autre extrémité du centre-ville, que l'on présente aux visiteurs comme un «must» montréalais.

C'aurait tout aussi bien pu être la rue de la Montagne, que chantait déjà René Claude et à laquelle le Bourgetel donnait des airs de célébrité il y a une quinzaine d'années. C'aurait aussi pu être la voisine occidentale, la rue Bishop, qui possède aussi sa belle grappe de maisons victoriennes du début du siècle. Entre les deux, la rue Crescent ne comptait guère que le bon vieux Saint-Tropez, tout près du boulevard Dorchester et de l'ancienne maison de Radio-Canada, que fréquentait une certaine intelligentsia de la Révolution tranquille.

Ainsi vont les villes qui se font et se défont sans cesse: c'est Crescent qui est devenue la rue in de l'ouest, la belle de jour et de nuit du centre-ville. Il y a plusieurs raisons à ce statut de célébrité bien mérité.

Tout d'abord l'architecture. Contrairement à la rue de la Montagne, qui constitue pourtant une des rares fenêtres ouvertes simultanément sur la montagne et sur le fleuve, la rue Crescent a conservé de belle rangées de jolies maisons victoriennes, particulièrement entre les rues Sherbrooke et de Maisonneuve.

C'est là qu'on retrouve les boutiques de mode, portant souvent de grands noms de la couture internationale, avec de petits airs du Faubourg Saint-Honoré de Paris ou la Cinquième avenue de Manhattan. Malgré la récente explosion de boutiques chics à l'ouest de la rue Sherbrooke, la rue Crescent conserve sa part de vitrines de la haute couture.

Voilà le deuxième atout de la rue Crescent. Ce n'est pas exclusivement un marché de la bouffe et du boire. Une soixantaine de boutiques exclusives, de mode mais aussi de bijoux ou d'antiquité ou même de cigars cubains Davidoff, y attirent leur propre clientèle et contribuent à la vitalité de la rue.

Le soir venu, l'hôtellerie prend la relève, particulièrement entre les rues Sainte-Catherine et de Maisonneuve, mais également au sud où logent deux excellentes cuisines chinoise et italienne (le Chrysantème et Angelo il Cacciatore). On y trouve de tout, même un des rares restaurants russes de Montréal.

Un grand nom tout d'abord, le restaurant Les Halles, dont la renommée ne s'est pas démentie depuis son ouverture en 1972. Si vous prenez le risque de vous y présenter un samedi soir sans réservation, vous en serez quitte pour aller attendre trois heures à la terrasse du Thursday's, juste en face. Vous y verrez défiler une jolie faune. (Sur semaine la clientèle est plus anglaise et plus jeune surtout en fin de journée, en week-end plus âgée et plus cosmopolite). Sur la rue, quelques Jaguars (souvent des plaques matricules indiquant qu'il s'agit de voitures en location) ou autres bolides d'apparat, des jeeps chromés et même des motos grosses comme des autos.

Le Thursday's, une autre institution de la rue Crescent, c'est le royaume de Bernard Ragueneau, un membre de la petite «mafia» française de la restauration, arrivée au Québec au début des années 60. C'est un véritable complexe qu'a érigé Ragueneau en joignant les rues Crescent et de la Montagne: bars, restaurants, terrasses, discothèque, boutique, hôtel et même piscine-terrace sur le toit.

C'est un bon endroit pour reprendre contact avec la rue Crescent. Sans compter que vous y rencontrerez sans doute des gens assez connus, des monstres comme Pierre Trudeau qui y déjeune régulièrement ou l'humoriste français Magdane qui y loge présentement.

L'avantage et le désavantage de la rue Crescent c'est qu'elle ne peut se déplacer vers le haut, comme la rue Saint-Denis, quand la faune ne convient plus aux habitués. Elle est toute courte la rue Crescent; les marchands en profitent pour bien s'installer et durer. Ce qu'ils font avec beaucoup de succès depuis une bonne quinzaine d'années.

Le Parti civique s'oppose à certains amendements du RCM à la charte de Montréal

MARIANE FAVREAU

Demain, le maire Jean Doré ira défendre à Québec les modifications que son administration voudrait ob-

PRÊTS
commerciaux seulement
sans nantissement.
Rapid Finance Co. Ltd.
342-4488

VELO? GOLF? TENNIS?
CLUB VIBAVI
6 jours 9 à 20 845-2888
PARTENAIRES SPORTIFS

IMMOBILIER
RÉSIDENCE
PERSONNES ÂGÉES
«Le vieillissement de la population, un phénomène connu et en pleine croissance»
Rendement 24.19%*
Plus de 300 parts de \$5,000 vendues; il n'en reste que 90 65.
AGISSEZ MAINTENANT
Paré & Associés
288-8500
Courtier en Épargne Collective et en Contrats d'Investissement
*Rendement moyen après 5 ans.
Prospectus de la Commission des Valeurs Mobilières du Québec.
Résidence Les Marronniers I, disponible à nos bureaux.

tenir à la charte de Montréal, qui est la loi qui régit la Ville.

Mais les dirigeants du Parti civique y seront également pour faire valoir leur point de vue, et combattre certaines demandes de l'administration. Ils s'opposent particulièrement à ce que le secrétaire général puisse effectuer des virements de crédits.

C'est par un projet de loi privé, comme le veut la tradition, présenté par la députée de Montréal-Dorion, Violette Trépanier, que les amendements ont été proposés à l'Assemblée nationale.

Le projet passe au crible de la commission parlementaire demain matin. L'exercice pourrait se poursuivre en soirée, la «liste d'épicerie» de l'administration étant assez longue.

L'administration veut notamment obtenir le pouvoir de faire payer par les entrepreneurs le coût des infrastructures des nouvelles rues. Elle veut aussi pouvoir répartir entre les propriétaires les coûts d'embellissement d'une rue.

Elle demande de faire passer de \$3 000 à \$10 000 les émoluments du syndic (qui est aussi président du conseil), de pouvoir imposer une amende pour le déclenchement inutile de systèmes d'alarme, etc.

Quant aux virements de crédits à l'intérieur du budget dont l'administration voudrait charger le secrétaire général, ce pouvoir appartient jusqu'ici au président du comité exécutif, explique-t-on au Parti civique. Et il n'a ce pouvoir qu'à l'intérieur des sous-programmes de budget.

On estime qu'avec ce nouveau pouvoir, le secrétaire général pourrait modifier le budget voté par le conseil municipal.

À Laval, les conseillers de l'opposition doivent recourir au tribunal afin d'avoir accès à des documents

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

L'opposition à l'hôtel de ville de Laval a déposé, hier, en Cour supérieure, une requête en vue de l'émission d'un bref de mandamus à l'endroit de l'administration municipale. Par ce geste, les conseillers municipaux Maurice Clermont et Eddie Vlasblom veulent forcer l'administration Lefebvre à leur fournir les dossiers et documents dont ils ont besoin, tout en les accusant de chercher à contrôler l'information.

Les deux requérants soutiennent qu'ils ne peuvent plus obtenir sur-le-champ les dossiers qu'ils demandent, aux archives de l'hôtel de ville, comme cela se faisait par le passé.

« Depuis le 3 juin, affirment-ils, il nous faut remplir un formulaire lorsque nous voulons obtenir des documents des archives. Il nous faut mettre par écrit ce que nous demandons et expliquer pourquoi nous voulons tel dossier. La Ville a 20 jours pour répondre à notre requête. Cela na aucun sens et ne se fait dans aucune autre municipalité. »

Dans le texte de requête, il est notamment écrit: « Cette directive contrevient à une pratique établie dans les traditions démocratiques locales et ce, depuis la création de la ville de Laval; elle contrevient aussi aux dispositions impératives de la Loi d'accès aux documents des organismes publics; elle vise à brimer et à retarder toute opposition officielle, loyale et légale ou tout mouvement de contestation des décisions de la municipalité. »

La requête sera débattue le 26 juin au Palais de justice de Montréal.

NOS CLIENTS, EUX, LE SAVENT...
RÉNOVATION L'ACADIE
9725, boul. L'ACADIE, Montréal
C'EST LE MEILLEUR CHOIX!
CUISINES
AUSI DISPONIBLES
 salles de bains
 salles de jeux
 rajouts
 TOUT GENRE DE RÉNOVATION
45% DE MOINS
que notre liste de prix suggérée sur nos cuisines en mélamine.
HEURES D'OUVERTURE
Samedi et dimanche, de 10 h à 17 h. Du lundi à mercredi, de 9 h à 13 h. Jeudi et vendredi, de 9 h à 20 h.
ESTIMATION À DOMICILE **337-0702**
PRÊT BANCAIRE DISPONIBLE POUR RÉNOVATION

GRANDE VENTE!
PLUS DE 200 VOITURES POUR LIVRAISON IMMÉDIATE
jusqu'au 30 juin
PROFITEZ D'UN TAUX D'INTÉRÊT DE 3.9%
12 à 24 mois 3.9%
25 à 36 mois 6.9%
37 à 48 mois 7.9%
OU D'UNE REMISE DU MANUFACTURIER DE \$750 sur les Tracer, Topaz, Sable Bronco II et Ranger
TOPAZ 2 portes, manuelle, air climatisé et 50 autres caractéristiques *transport en sus **\$9995.00***
boul. Laurentien, au nord de Henri-Bourassa
11885, boul. Lachapelle, Montréal
331-4020
CHATEAU AUTOMOBILE
FORCE OUIPE

Jusqu'à 900\$ de rabais ou 0% d'intérêt*

SUR TOUTES NOS PONY 87
*maximum de 7000\$, 24 mois, rabais de l'usine inclus
DESMEULES HYUNDAI
668-6393 1237 boul. des Laurentides (Vimont, Laval) 382-8343

**LE RENO
vateur**

RONA

LES RABAIS IRRÉSISTIBLES

51⁹⁷

Perceuse sans fil et rechargeable SKIL

3/8" - 230 TM. Réversible. Chargeur inclus. 385036

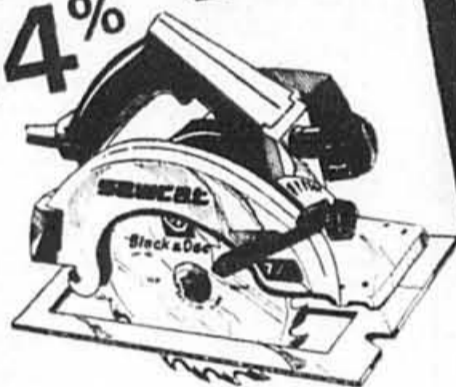


Rabais de **13%**

SKIL

159⁹⁷

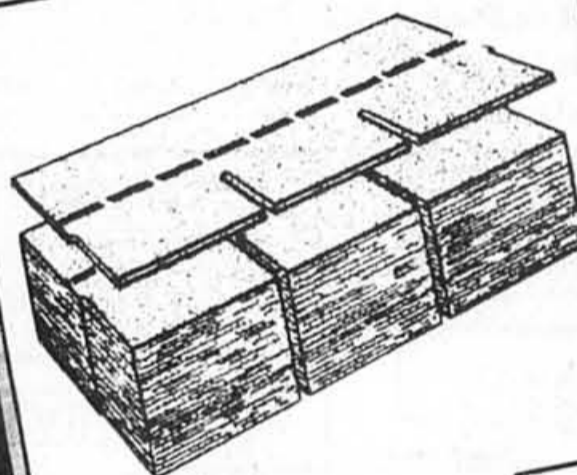
Rabais de **14%** **BLACK & DECKER**



Scie circulaire "Sawcat"

7 1/4" - BLACK & DECKER. 027036

Bardeaux d'asphalte Endura de Domtar
Garantie de 15 ans.
Voir prix spécial en magasin.



DOMTAR

Créosote pur

RECORD. Protecteur liquide pour le bois. 4 litres. 263102

6⁹⁷



299^{\$}

shepherd



Bouteille à gaz vendue séparément.

Barbecue au gaz

SHEPHERD. Modèle S2200 plus, 48,000 BTU. Grilles de porcelaine. Brûleur latéral. 291209

35⁹⁷

Lanterne halogène

EVEREADY. Avec clignotant sécuritaire. Pile incluse. 333021



EVEREADY

16⁹⁷

Baladeuse + pince "Third hand"

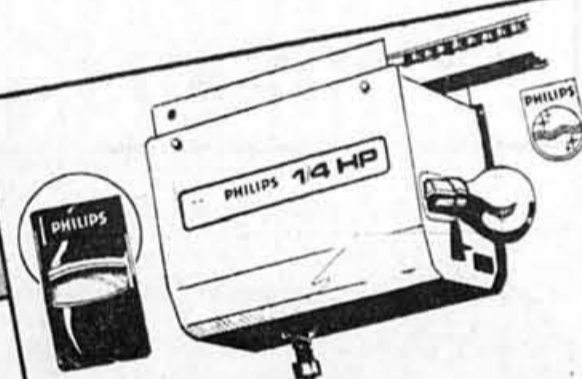
NOMA. Peut être fixé à peu près n'importe où. 238245



Rabais de **28%**

Ouvre-porte de garage PHILIPS

Télécommande radio-numérique incluse. 1/4 h.p. 246201



DERRIÈRE TOUT GRAND RÉNOVATEUR IL Y A

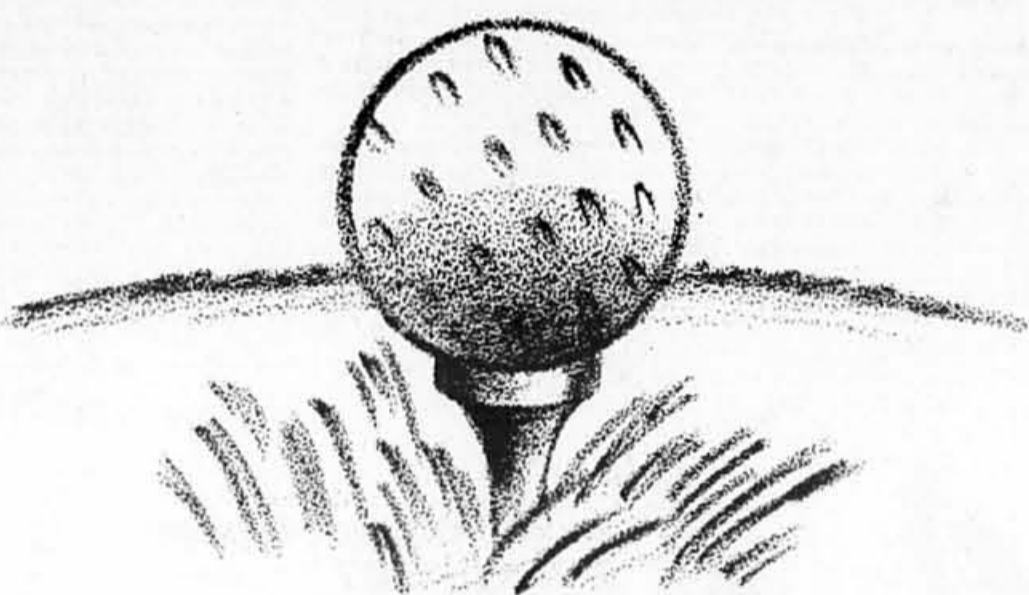
Prix "payez et emportez" du 8 au 20 juin 1987

**LE RENO
vateur**

RONA

Plus de 100 Le Rénovateur Ro-Na partout au Québec
Consultez les pages jaune pour le Rénovateur Ro-Na
le plus près de chez vous

IL A BEAUCOUP DE RENDEZ-VOUS «D'AFFAIRES»?



POUR LA FÊTE DES PÈRES BOVET VOUS PROPOSE DU NOUVEAU

Des collections «mode-détente», un grand choix de tissus légers et confortables ainsi que de nouvelles couleurs fraîches et attrayantes parfaitement adaptées à ses nombreuses activités.

Par exemple:

- T-Shirt et veste de golf Lacoste
- Blouson de golf en coton léger
- Pantalons Christian Dior
- Ceintures Pierre Cardin

Vous pouvez aussi lui offrir les nouveaux certificats-cadeaux en coupures de 25 \$, 50 \$ et 100 \$ qu'il pourra lui-même échanger à n'importe lequel de nos magasins.

Quelle que soit sa taille, BOVET a plein de nouvelles idées pour lui faire plaisir, dimanche, le 21 juin prochain.

Bovet

LE CHIC... PRÊT-À-PORTER

- 4475 boul Métropolitain est
- Les Terrasses
- Centre Rockland
- Carrefour Laval
- Galeries d'Anjou
- Promenade St-Bruno
- Fairview Pointe-Claire
- Carrefour Angrignon

Québec entend sévir dans les cas de «fermetures sauvages»

DENIS LESSARD
du Bureau de La Presse
QUÉBEC

Le gouvernement du Québec songe à sévir devant la «fermeture sauvage» de la Circuits Hélix, qui sans aucun préavis, a jeté sur le pavé, début juin, 135 salariés. C'est ce qui ressort des propos tenus hier par le ministre de la Main-d'œuvre, M. Pierre Paradis.

Interpellé dans des dossiers touchant deux fermetures d'usines montréalaises, celle de Circuits Hélix de Mont-Royal et celle de la J.P. Coats, du centre-ville, le gouvernement Bourassa a indiqué hier qu'il n'avait pas l'intention de passer l'éponge sur ces entreprises qui ont bénéficié des largesses de l'État.

Dans le cas de Circuits Hélix, Québec a bien l'intention de faire respecter, à la lettre l'article 45 de

la loi sur la formation professionnelle qui prévoit que les licenciements touchant entre 100 et 300 travailleurs nécessitent un préavis de trois mois.

«J'ai vérifié encore ce matin, le ministre n'avait pas reçu, conformément à la loi, l'avis de trois mois requis», a dit M. Paradis à l'Assemblée nationale. Avant d'améliorer la loi, comme le réclamait, la veille, M. Claude Ducharme président des Travailleurs unis de l'auto au Québec, le gouvernement a l'intention d'appliquer le texte déjà adopté, chose que n'a jamais faite le gouvernement du PQ, en deux mandats, a soutenu M. Paradis.

Une telle poursuite toutefois, n'assurerait pas aux employés le remboursement des trois mois de salaire. Une amende nominale, défrayée par Circuits Hélix, serait versée aux fonds consolidés de la province, a-t-on expliqué au cabinet de M. Paradis.

Les travailleurs ont toutefois le droit d'en appeler au Commissaire du Travail et d'exiger une compensation dont la valeur, en semaines de salaire, dépendra de la durée de leur emploi.

Interrogé par le député péquiste de Bertrand, M. Jean Guy Parent, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Daniel Johnson a soutenu que le gouvernement était «en désaccord total» avec cette «fermeture carrément sauvage».

En 1983, le Québec permettait à Circuits Hélix de recourir à l'épargne publique et de faire appel au Régime d'épargne-actions.

«Il n'est pas question de démantèlement (des installations)», a soutenu M. Johnson. Bien que certaines pièces d'équipement aient déjà été démantelées de l'usine de Mont-Royal, les fonctionnaires se sont mis à la recherche d'un acheteur éventuel.

Dans le dossier de la J.P. Coats, l'usine de fil qui a décidé d'apporter à Kingston son usine et ses emplois, le gouvernement a l'intention de récupérer les subventions avancées, a indiqué le ministre Johnson.

Québec avait accordé, en 1984, \$500,000 à la compagnie, a dit M. Johnson, qui a donné mandat à la Société de Développement industriel, SDI, de récupérer les \$120,000 déjà versés.

Offre Limitée RAPIDE, EFFICACE, ABORDABLE

Parlez l'anglais*

Épargnez 93\$ en vous inscrivant avant le 19 juin.

- Prix spécial : 55700 \$
- 80 leçons
- Cours de jour de 5 semaines du lundi au vendredi, ou cours du soir de 4 semaines du lundi au jeudi.
- Instructeurs maniant couramment leur langue maternelle.
- Classes de 5 à 7 élèves dans une atmosphère amicale et détendue.
- Prix normal de 65000 \$ à compter du 19 juin.

*Espagnol, l'allemand ou l'italien.
Appelez dès maintenant. Renseignez-vous sur le programme d'été de Berlitz.

BERLITZ

2020, rue University
288-3111

50 Place Crémazie
387-2566

Montréal, Québec, Trois-Rivières,
Ottawa, Toronto, Edmonton, Calgary, Vancouver

Île de Montréal

La police de la CUM entend collaborer avec les médias



FLORIAN BERNARD

Depuis le début de l'année, tous les chargés de relève au service de la police de la CUM doivent assister à une

session d'information concernant les relations avec les médias. Dans le respect de la loi 65 sur l'accès aux documents des organismes publics, la police de la CUM entend fournir aux médias toutes les informations requises, sauf celles qui sont directement reliées au déroulement confidentiel de certaines enquêtes ou qui sont protégées par des dispositions particulières de la loi. Lors de la dernière séance de la commission de sécurité publique, des représentants de la direction ont signalé que l'officier de service et les officiers de direction assument une liaison, 24 heures par jour, auprès des médias en ce qui a trait aux événements quotidiens. Le directeur Roland Bourget a rappelé, pour sa part, que dès son entrée en fonction, il a complètement réorganisé le service des relations avec les médias et le public, le tout dans un souci d'information et de décentralisation. Il a cependant rappelé que la police ne peut divulguer le nom d'un suspect tant que la personne n'est pas en état d'arrestation et que des accusations n'ont pas été portées. De plus, le service ne peut divulguer le nom d'une victime ou d'un plaignant d'un crime sexuel afin d'éviter de causer un préjudice à sa réputation.

LES CITOYENS DE VERDUN GÊNÉS PAR LE BRUIT

À la suite d'une requête des propriétaires et des résidents de la rue May, longeant l'autoroute 20, les dirigeants de Verdun ont demandé au gouvernement fédéral de construire, dans les meilleurs délais, un mur coupe-bruit. Déjà, en novembre 1984, le conseil municipal avait présenté un mémoire à ce sujet à M. Benoit Bouchard, alors ministre des Transports. Depuis cette époque, un important projet domiciliaire a été entrepris le long de l'autoroute 20 et d'autres constructions sont à prévoir. Outre le bruit, les résidents du secteur se plaignent également de la glace et de la neige provenant de l'autoroute et qui, en hiver, tombe sur les voitures en stationnement et les piétons. Verdun estime qu'un parapet devrait être construit le long du développement de la Poudrière, depuis l'avenue Verdun jusqu'à Wellington, longeant l'autoroute 20.

CONFLIT AU SERVICE D'ÉVALUATION DE LA CUM

Insatisfait des conclusions d'une enquête maison sur la qualité de l'évaluation des propriétés faites par la CUM, le syndicat des évaluateurs a décidé de réaliser son propre sondage auprès de tous ses membres et d'en tirer des conclusions le plus tôt possible. Rappelons que l'an dernier, les évaluateurs de la CUM avaient accusé leurs dirigeants de gonfler arbitrairement la valeur de certaines propriétés. Ils avaient en outre soutenu qu'ils ne pouvaient pas accomplir leurs

fonctions selon les règles de l'art. La CUM avait rejeté ces accusations, mais s'était engagée à faire une enquête. La direction du service a soutenu que le syndicat avait orchestré une campagne de dénigrement fondée sur des motifs futiles. Dans son dernier bulletin, le syndicat déclare que pour faire toute la lumière, il entend procéder bientôt à une consultation en profondeur où chacun des évaluateurs pourra donner son point de vue.

PARC INDUSTRIEL DE RECHERCHE

Le conseil municipal de Saint-Laurent a adopté un avis de motion en vue de préparer un règlement dans le but de créer un parc industriel de recherche et de haute technologie. Le responsable du projet, M. Irving Grundman, a signalé que la ville a acquis le titre de capitale canadienne de la haute technologie. Il a ajouté que différents rapports établissent que la ville peut créer une banque de terrains destinés à regrouper des industries de haute technologie sur un territoire donné, avec tous les services inhérents. Déjà considérée comme la deuxième ville industrielle du Québec, Saint-Laurent se prépare à recevoir de nouvelles entreprises à rayonnement national et international.

VICTOIRE SUR LES PROBLÈMES D'ODEUR

La compagnie Inter Friction a récemment procédé à l'installation de l'équipement nécessaire pour éliminer les problèmes d'odeurs qui se manifestaient dans le secteur du Haut-Anjou depuis plusieurs années. C'est une victoire pour les citoyens et les dirigeants municipaux. Le maire Jean Corbeil avait rappelé, à quelques reprises, que la situation était devenue intolérable et constituait une menace pour toute la collectivité. L'affaire a finalement été réglée devant la Cour supérieure alors qu'un jugement faisant suite à une injonction a été rendu en faveur de la ville. La compagnie en question traite thermiquement des substances plastiques servant à la fabrication de sabots de freins d'automobiles.

EN FAVEUR D'UNE NOUVELLE LOI SUR LES MÉDICAMENTS

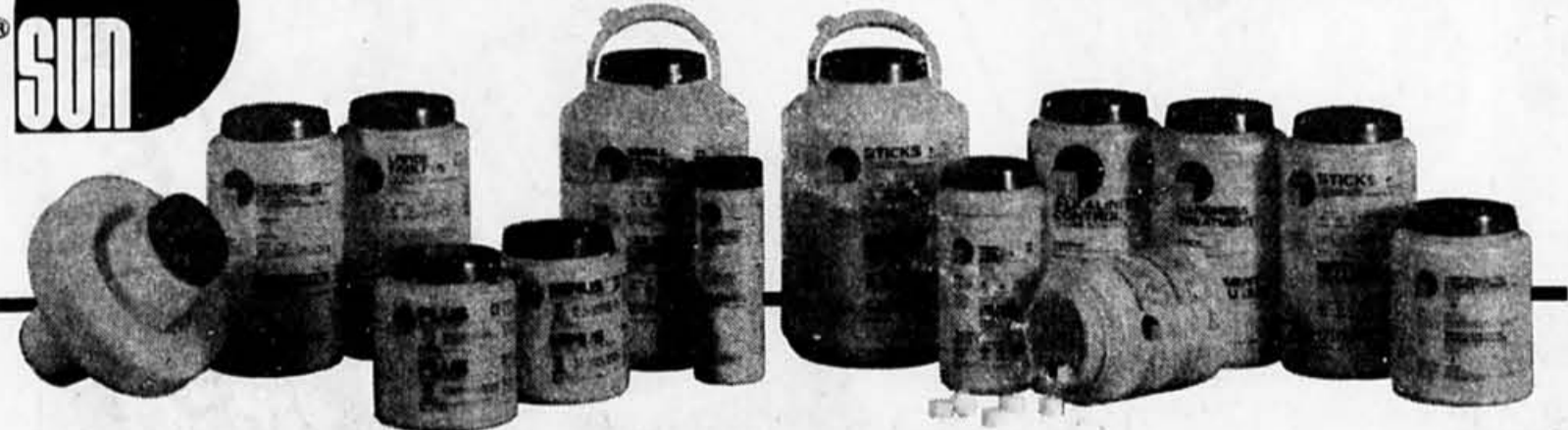
Délégué par la Conférence des maires de banlieue de la CUM, le maire de Kirkland, M. Sam Elkas a réclamé l'adoption dans les plus brefs délais d'une nouvelle loi fédérale protégeant les brevets dans l'industrie pharmaceutique. S'adressant à un comité du sénat sur le projet de loi C-22, M. Kirkland a souligné que l'industrie pharmaceutique est disposée à investir plusieurs millions dans la recherche et la découverte de nouveaux médicaments, pourvu que les brevets soient mieux protégés. Le projet de loi fédéral accorderait une protection de sept à dix ans aux nouveaux produits. En outre, ce projet prévoit la création d'un bureau de contrôle des prix. Advenant qu'une compagnie exige des prix trop élevés pour certains médicaments, le gouvernement pourrait lui retirer la protection des brevets. Selon le maire Elkas, ce projet de loi a reçu l'approbation de l'industrie pharmaceutique, de même que l'appui des élus de l'île de Montréal.

CITADELLE

hth
Chlore sec



SUN



Chez CITADELLE vous trouverez pour l'entretien de l'eau de votre piscine la gamme complète des produits HTH® et SUN®. La très haute qualité de ces produits vous assurera tout l'été d'une eau de piscine étincelante. Tous les seaux de ces produits ont un couvercle facile d'accès mais à l'épreuve des enfants.

HTH® et SUN® pour un avantage clair et net.

L'Angeville 620, Place Tiro Calada 527-8617	Laval 1770, boul. des Laurentides 354-4581	Brossard 6605, boul. Taschereau 676-8655	Repentigny 545, rue Notre-Dame 545-0190	Blainville 775, boul. Labelle 435-1983	Dollard-des-Ormeaux 4698, boul. Saint-Jean 420-9618
St-Hyacinthe 2085, rue Cherner 773-5687	Drummondville 1950, boul. Les Galeries 474-2777	Châteauguay 279, boul. Anjou 691-5636	Shawinigan 1420, 811, rue 529-6431	Joliette 383, boul. Antoine Barette 759-8110	St-Georges-de-Beauce Notre-Dame-des-Pins #160, route Kennedy 774-9514
Granby 848, rue Principale 378-4944	Sherbrooke 1700, Fessard 4701, boul. Bourque 564-8611	Victoriaville Aubertville 34, rue Girouard 357-8344	Trois-Rivières 2525, rue Royale 376-7711	Black Lake 725, boul. Frontenac 423-2795	Sorel 322, rue du Collège 742-7962

Cartes de crédit acceptées et plan de financement disponible
Lundi au vendredi de 9 h 00 à 21 h 00

Samedi de 9 h 00 à 17 h 00

CENTRE CITADELLE



**ALLIANCE 1987
DE BASE**

- 4 vitesses
- moteur 1.4 litre
- intérieur en tissu
- dégivreur arrière
- batterie et alternateur grand débit
- chauffe-moteur

PROTECTION
RENAULT
5/80
SERVIR LA PE.
MOTOPROTECTEUR

6999\$*

(*transport et préparation en sus)

pour le choix, pour le prix

VILLE MARIE

MONTREAL

Automobile Renault Ville-Marie Inc.

2995, rue HOCHELAGA, MONTREAL — 527-8525

Metro Préfontaine

LE CONCESSIONNAIRE
No
AU CANADA

**Gérard Pelletier quitte la présidence
du Conseil des musées nationaux**

Il signera une chronique dans un quotidien montréalais

Presse Canadienne
OTTAWA

M. Gérard Pelletier a présenté sa démission comme président du Conseil des musées nationaux, hier, à la ministre des Communications, Mme Flora MacDonald. M. Pelletier occupait ce poste depuis le 30 mars 1984 et son mandat était de cinq ans.

Lui-même ancien ministre des Communications, M. Pelletier s'élève contre la mise à jour de la politique fédérale des musées préconisée par Mme MacDonald. Cette politique prévoit entre autres la dissolution du Conseil des musées nationaux et la centralisation de ces musées à Ottawa. Mme MacDonald a annoncé ces nouvelles mesures le 21 mai dernier.

M. Pelletier indique dans sa lettre de démission que ces « décisions saccagent sans pitié des institutions et une politique dont j'ai été un des artisans ». Et il poursuit: « Le retour de chaque musée national à son splendide isolement, mesure qui risque d'en faire des musées provinciaux ontariens ou même municipaux de la ville d'Ottawa, m'inquiète sérieusement, de même que le détournement vers des fins bureaucratiques (quatre conseils au lieu d'un) de fonds consacrés jusqu'à présent à des fins muséologiques. »

Selon Statistiques Canada, seulement 5,5 p.cent des Canadiens visitent Ottawa au moins une fois dans leur vie. M. Pelletier pense donc que « dépenser des millions, à même les impôts des contribuables de Victoria et de Saint-Jean pour le bénéfice quasi exclusif de

la population d'Ottawa me paraît impossible à justifier aux yeux des contribuables qui payent les dits impôts ».

A son avis, « la vocation d'un musée moderne n'est plus seulement de collectionner et de protéger des trésors, mais d'offrir au public le plus large accès possible à son patrimoine ».

Environ six millions de Canadiens vivent loin de tout musée. M. Pelletier considère qu'une politique centralisatrice est inadéquate au pays. « En isolant les musées les uns des autres, en mettant la hache dans certains programmes destinés à leur assurer un plus grand rayonnement, vous en compromettez sérieusement la raison d'être, voire la légitimité aux yeux des contribuables qui n'ont pas le privilège d'habiter à Ottawa », écrit M. Pelletier à Mme MacDonald.

Le Solde

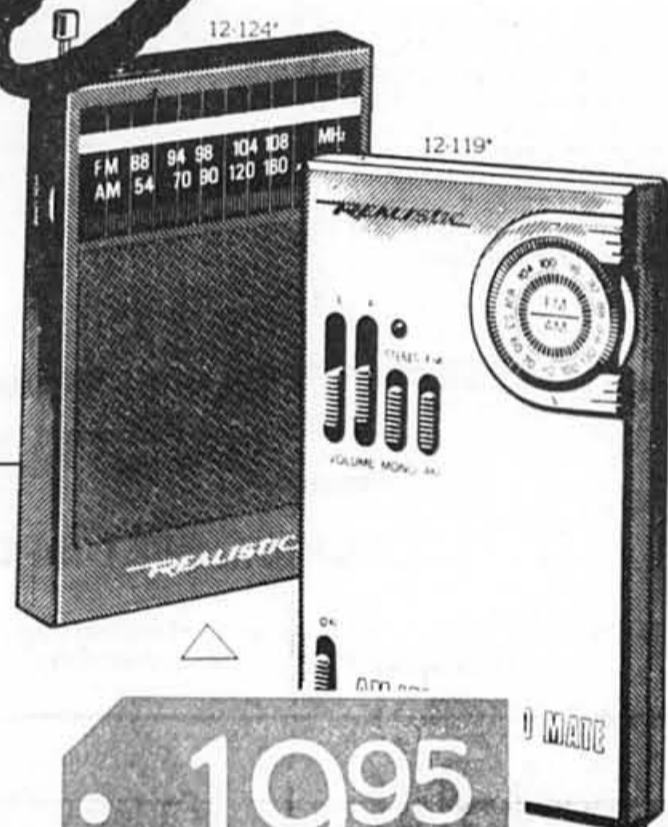
Étiquette rouge

Les prix de solde expirent le 30 juin 1987



RABAIS 30%. Flavoradios®. Nos petites radios de poche AM sont offertes en trois saveurs délicieuses. Mûre, bleuet et fraise. Volume et accord sur le rote.

6.95 chac.
~~9.95~~



19.95 chac.

RABAIS 33%. Microradio AM/FM a une sonorie supérieure. Compacte, moins de 3/4 po d'épaisseur. **Cour. 29.95**.
LIQUIDATION. Récepteur personnel StereoMate® AM/FM ultra mince. Avec étui. Requiert casque. **Était 34.95 au cat. 86**.

RABAIS 25%. Modèle à gros boutons. A composition facile et a motif décorateur. Blanc sur bleu, beige sur brun.

29.95
~~39.95~~

RABAIS \$50. Preampli/correcteur 80 W, 7 gammes et 84 DEL, permet d'améliorer radicalement votre chaîne présente. Atténuateur pour quatre haut-parleurs.

99.95
~~149.95~~



149.95

LIQUIDATION. Lecteur de cassette/stéréo AM/FM portatif à inversion autom. **Était 299.95 au cat. 86**.



43-902 43-903

*Piles/cassettes/adaptateurs non inclus.
À l'exception des articles en liquidation, un bon de réduction diluée sera fourni pour les articles provisoirement épuisés. Nous nous réservons le droit de corriger les erreurs typographiques.

Radio Shack®

DIVISION INTERTAN CANADA LTEE.

Consultez votre annuaire pour le magasin Radio Shack et le détaillant participant près de chez vous.



Radié à vie, il ne le sera plus que pour 9 ans

JOYCE NAVIER

■ Me Marc Latour, notaire de 48 ans, avait été radié à vie du tableau de l'Ordre, il y a quelques années pour avoir détourné, à des fins autres que celles auxquelles ils étaient destinés, des fonds totalisant \$80000 déposés en fidéicommis chez lui.

C'est le 2 mai 1984 que le syndic de la Chambre des notaires du Québec avait porté plainte contre Me Latour, qui, entre septembre 1980 et mai 1983, avait détourné cette somme en ayant notamment recouru à plus de 30 faux endossements de chèques tirés de son compte en fidéicommis.

Le notaire avait été radié à vie de l'ordre par le comité de discipline et devait en appeler, devant le Tribunal des professions, de cette décision qu'il jugeait trop sévère.

Hier, les juges Gilles Filion, Paul Mailloux et Jacques Biron, ont décidé qu'en effet la sanction avait été trop dure et que certaines circonstances atténuantes devaient être prises en considération. Tenant compte des faits de cette histoire les juges ont estimé qu'une période de radiation de neuf ans serait une punition suffisante pour le notaire, soulignant qu'il n'avait pas d'antécédents disciplinaires et que ses clientes avaient été remboursées intégralement.

De plus, a noté le tribunal, Me Latour, qui a exercé sa profession pendant 16 ans avant de commencer à détourner ces fonds, avait reconnu la plupart de ces gestes fautifs et en avait appelé de la radiation à vie, sur certaines accusations, notant qu'il avait une défense valable.

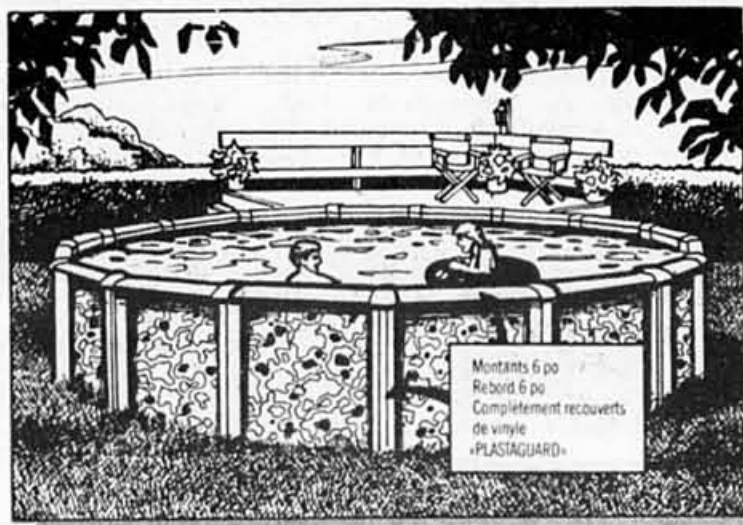
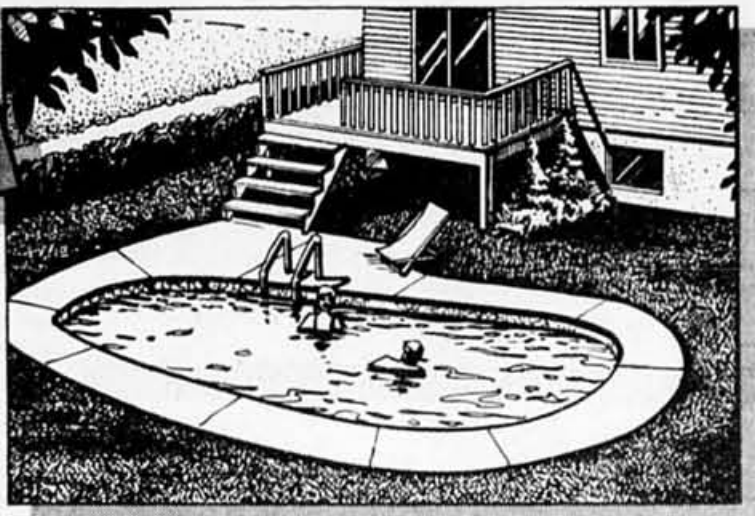
«La sanction doit être juste et proportionnée à la gravité de l'offense, a rappelé le Tribunal des professions. Il ne fait pas de doute que les agissements de Me Latour sont de nature à saper la confiance du public dans la profession notariale. De plus, les agissements de Me Latour montrent qu'il avait érigé un système qui faisait fi des principes de base qui régissent toute profession dont les membres sont appelés à recevoir ou à détenir des sommes d'argent pour des clients.»

L'été vous attend chez Trévi!

**Piscines creusées
Installation comprise.
Aucun sous-contractant!**

- Grande variété de modèles
- Choix de dimensions répondant à vos besoins
- Équipement de base comprenant: filtre, écumeiro, échelle, trousse d'analyse d'eau, aspirateur, boyau 1/2 po, manche télescopique, support à manche, époussette, drain de fond, 2 retours d'eau, plomberie

A compter de **6999\$**



Montants 6 po
Rebord 6 po
Complètement recouvert de vinyle «PLASTAGUARD»

Piscine hors-terre équipée et entièrement recouverte de vinyle.

1599\$

18 pieds de diamètre

1899\$

24 pieds de diamètre

FILTREUR ET ACCESSOIRES COMPRIS. MUR ET STRUCTURE GARANTIS 15 ANS.

Fabrication de qualité supérieure:

- Paroi en acier au revêtement solide et durable,
- 8 couches de matériaux résistants et d'enduits protecteurs, à l'extérieur,
- 6 couches, à l'intérieur.

SERVICE GRATUIT D'ANALYSE D'EAU PAR ORDINATEUR!



ACHETEZ MAINTENANT! AUCUN PAIEMENT AVANT 6 MOIS!

Comptant de 10% requis.

Thermopompe «TURKhot» pour piscines creusées et hors-terre.

- Économique
- Facile d'entretien
- Efficace, durable et résistant à la corrosion



104\$

Chlore granulé.

40 kg
Limite de 1 par client.



2\$

«ALGAEICIDE», contre les algues.

4 litres

TOILES SOLAIRES POUR PISCINES CREUSÉES ET HORS-TERRE.

Toutes les grandeurs sont en spécial!

	HORS-TERRE	CREUSÉE
18 pieds	39\$	16' x 30' 86\$
24 pieds	59\$	16' x 32' 92\$

ROULEAUX SOLAIRES POUR PISCINES CREUSÉES ET HORS-TERRE À COMPTER DE 69,95 \$ SEULEMENT!

Quantité limitée

Gagnez grâce à **CATELLI** **TRÉVI** **Five Roses Milk Mère**

GRAND PRIX 1 piscine creusée Trévi, modèle "Pearl", 16' x 32', à une valeur de **8500 \$**

AUTRES PRIX

- Piscines hors-terre Trévi, 18' de diamètre
- Ensembles de patio, 7 pièces, 100% résine de synthèse
- Bar-B-Q au gaz propane

Pour participer au concours, remplissez le bulletin ci-dessous et déposez-le à la succursale Trévi la plus près ou encore, postez-le à l'une des adresses apparaissant au bas de la page. Le concours se termine le 28 juin 1987.

NOM _____ AGE _____
 ADRESSE _____
 VILLE _____ PROV. _____
 CODE POSTAL _____ TEL. _____
 VEUILLEZ COCHER V.P. LOCATAIRE PROPRIÉTAIRE

Depuis 15 ans!
TRÉVI
L'expérience par excellence

FACILITÉS DE PAIEMENT!

HEURES D'OUVERTURE:
LUN AU VEN: 9h à 21h
SAM: 9h à 17h

- PLAN MISE DE COTE
- PLAN DE FINANCEMENT BANCAIRE
- CHEQUES ACCEPTÉS



Faites un saut chez Trévi!

MAINTENANT 5 SUCCURSALES POUR MIEUX VOUS SERVIR.

Fabreville 515, boul. Labelle 622-9801 ■ Ville Lemoyne 2500, boul. Taschereau 465-7701 ■ Châteauguay 115, boul. St-Jean-Baptiste 698-2210
 St-Léonard 6852, rue Jean-Talon E. 255-7014 ■ Pierrefonds 13 101, boul. Gouin O. 620-8740

RIEN DE MEILLEUR au centre de TORONTO

En fait d'hébergement de qualité à un prix modique **\$70** SIMPLE

POUR RESERVER APPELEZ
1-800-268-9076

Carlton Inn
30 Carlton St. Toronto, Ont.
M5B 2E9 (416) 977-1444



ROLL'N SEAL KING SURPASSE LES GOUDRONS DANS LES SCOLLANTS À ALLÉE DE GARAGE

Le mélange acrylique roll 'n seal est le scellant professionnel facile à utiliser qui donne à votre allée de garage un fini riche et satiné en un rien de temps. Simplement verser et rouler avec un rouleau à long manche pour un fini à séchage rapide, sans pistage et durable.

Le mélange acrylique roll 'n seal... bien meilleur que les goudrons.



Blocs de Ciment Beaulieu - Terrebonne
 Bricocentre Canada Ltée - Tous les magasins
 Centre Renova L.M. Inc. - Bois des Filion
 Crépin Batiou Ltée - Châteauguay
 Eagle Lumber - St-Jérôme
 François l'Espérance Inc. - Terrebonne et St-Eustache
 Goinéau & Bousquet Cie Ltée - Laval
 Jean Crépin Bldg. Supply (1985) Inc. - Châteauguay
 Le Castor Bricoleur - Tous les magasins

Les Entreprises Jacques Cartier Inc. - Pierrefonds
 Matériaux Paré - Ste-Thérèse
 J. Pascal Inc. - Tous les magasins
 Pavé Protect Plus Ent. - Montréal et St-Jérôme
 Probox Building Supplies Inc. - Roxboro
 Quinc. Thoun - Repentigny
 Thibault & Jesjardins - Ste-Thérèse
 Vol Royal Lasalle - Tou - les magasins

30% de réduction
 Vente d'été
 30% de réduction

VENTE COMMENÇANT LE 18 JUIN

1128, STE-CATHERINE O.
 4201 B, RUE ST-DENIS
 CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
 1000, RUE LAURIER O.

CENTRE D'ACHATS DUVERNAY
 14, AVE. DU CENTENAIRE, VALLEYFIELD
 89, RUE DE LA GARE,
 ST-SAUVEUR DES MONTS

oké FRANCHISES DISPONIBLES 288-5525 OKÉ CANADA INC.



Ville de Montréal

Rappel d'échéance

• Taxe foncière

Le 2^{ème} versement doit être fait au plus tard le 1^{er} juillet 1987 pour éviter toute pénalité.

Il est recommandé de faire ce paiement dans une caisse populaire ou une banque pour obtenir un reçu immédiatement.

Service du revenu Renseignements : 872-2305

Les artificiers canadiens se sentent confiants

GEORGES LAMON

« Pour l'ensemble de la présentation de notre spectacle, ça ne me fait vraiment pas peur. Nous allons vraiment essayer de nous démarquer des autres concurrents avec notre musique et notre 'mise en scène' ».

Maurice B. Cardinal, président directeur général de la firme canadienne Ampleman Pyrotechnie, dernier concurrent à se produire ce soir à La Ronde, se sent vraiment à l'aise cette année avec son spectacle. A plus forte raison, après avoir vu les autres concurrents. Sa confiance n'en est que plus accrue.

Les artificiers d'Ampleman Pyrotechnie profiteront au maximum de l'exploitation des trois rampes de lancement mises à la disposition des concurrents.

« Notre spectacle de ce soir misera au maximum sur les trois dimensions », explique-t-il.

Hier, les 13 artificiers d'Ampleman s'appliquaient minutieusement à installer les quelque 4000 pièces de cette « artillerie légère » qui fera surtout la joie des spectateurs.

Tout avait été parfaitement structuré, organisé. « Le travail est très bien réparti, notait M. Cardinal. Au départ, chacun sait exactement quoi faire. Et ça roule parfaitement bien. Nous devrions être prêts au début de l'après-midi. » Habituellement, les artificiers, compte tenu de leur installation, arrivent à peu près juste pour le début du spectacle.

Contrairement à l'an dernier avec leur *Rencontre dans l'espace*, les artificiers d'Ampleman Pyrotechnie entendent bien pour

leur deuxième participation corriger le tir en offrant des *Tableaux de chez nous*.

« Cette année, nous ne cherchons pas à raconter une histoire mais plutôt à construire une belle 'mise en scène', insiste-t-il. Un spectacle particulièrement rehaussé de musique typiquement québécoise, arrangée et agencée par le musicien-arrangeur-orchestrateur Paul Baillargeon. Le spectacle s'articulera autour de sept tableaux : Montréal, l'hiver, la danse, l'été et la communication avec plus d'une vingtaine de morceaux choisis : Vigneault, Charlebois, Ferland, Gagnon, Léveillé, Dompierre et Lavoie.

Le spectacle d'environ 30 minutes recourra à une grande variété d'effets pyrotechniques dont certains utilisés pour la première

fois : les Farfadets (effets nautiques), certains types de soucoupes volantes et de fontaines. La finale, en un long crescendo, commencera d'ailleurs avec des effets nautiques à partir du lac des Dauphins et s'amplifiera progressivement pour se terminer avec des bombes de gros calibre 255 mm tirées de la rampe la plus éloignée, le long de la rive du fleuve.

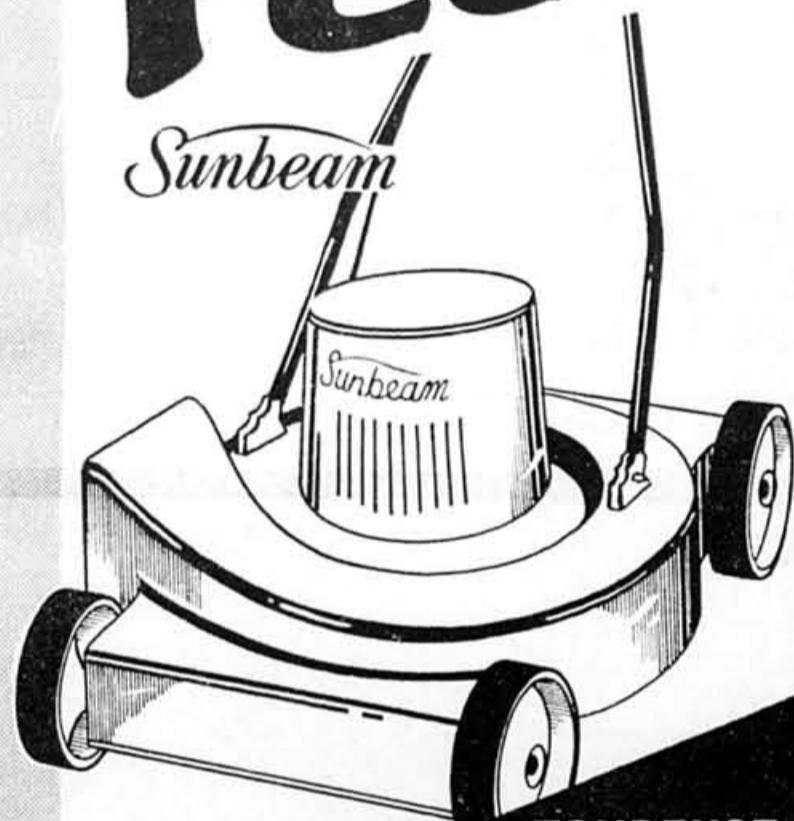
Fondée il y a une quarantaine d'années, la firme Ampleman Pyrotechnie, propriété de M. Cardinal depuis huit ans, est l'une des principales firmes pyrotechniques au Canada. Si elle agit comme importatrice et distributrice de pièces pyrotechniques, cela ne l'empêche pas de donner de 150 à 200 spectacles par année. Elle a notamment participé à Rendez-Vous 87, Les Grands Voliers, le Bal des Neiges, la Saint-Jean et les Fêtes du Canada.

AUBAINES

PRIX EN VIGUEUR
JUSQU'AU 27 JUIN

Fête

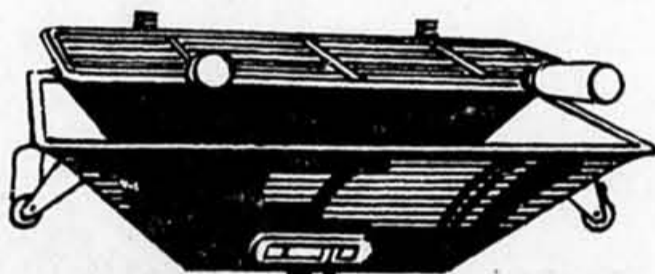
Sunbeam



TONDEUSE
ÉLECTRIQUE

18 pouces

129⁸⁸



Modèle 460-005
12" x 16"

Ensemble de
3 ustensiles à
barbecue inclus.

HIBACHI
SUR ROUES
9⁹⁹

(Vendu non
assemblé)

- SERVICE DE LIVRAISON MOYENNANT UN LÉGER SUPPLÉMENT
- DÉPOSITAIRE DES PEINTURES SICO — C.I.L. — CHATEAU — SIKKENS

CENTRE DE
JARDINAGE



goineau-bousquet

LE PLUS GRAND CENTRE DE RÉNOVATION EN AMÉRIQUE

On l'a!

DES Pères

Autres suggestions
dans notre cahier
publicitaire

Skil



TOURNEVIS
«TWIST»

Modèle 2105
Ord. 39,88

29⁸⁸



TAILLE-HAIES
LAME 16"

Modèle 8124-04

44⁹⁹



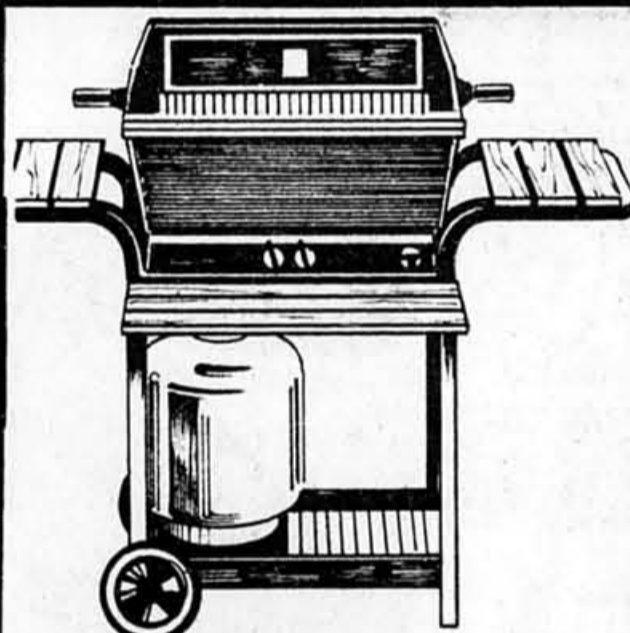
TAILLE-
BORDURES

9 POUCES
Modèle 8206-04

20⁹⁹



BARBECUE À GAZ



«STRUCTO» Modèle 68301.

- 40.000 BTU
- Surface de cuisson de 525 po car. ● Brun. Bonbonne en sus.

229^{\$}

(Vendu non
assemblé)

567-9770 ★ 382-9340



164, boul. des Laurentides
PONT VIAU, LAVAL, QUÉBEC
1/2 mille au NORD du PONT VIAU



Grisé réélu président du caucus québécois du PC

Presse Canadienne
OTTAWA

Le député de Chambly Richard Grisé a été réélu, par un vote extrêmement serré, président du caucus québécois du Parti conservateur.

Deux candidats représentant deux tendances différentes au sein du parti briguaient la prési-

dence du caucus. A l'issue du scrutin, moins de cinq votes les séparaient.

M. Grisé est considéré comme un représentant de la continuité au sein du parti. Son adversaire, M. Louis Plamondon, député de Richelieu, fait partie du clan des réformistes qui veulent, dans le sillage des scandales qui ont terni l'image du gouvernement, démocratiser l'organisation conserva-

trice et en assainir les finances.

Le caucus national ne s'est, à ce jour, pas prononcé sur le « programme d'assainissement » qu'a soumis le groupe de réformistes québécois au premier ministre Brian Mulroney, lors de la réunion du caucus conservateur du Québec, qui avait eu lieu en février dernier à Laval.

Il s'agit d'un deuxième mandat consécutif pour M. Grisé. Soixan-

te-trois des 64 membres du caucus, qui compte sept sénateurs et 57 députés, ont voté, ce qui constitue un taux de participation rarement atteint pour le choix du président du caucus, dont l'élection a lieu une fois l'an.

Noyade d'un Montréalais

Un résident de Montréal âgé de 49 ans a perdu la vie hier soir, lorsque la chaloupe dans laquelle il prenait place a chaviré dans le Grand Lac Mekinac, à une cinquantaine de kilomètres au nord de Shawinigan.

M. Marcel Beauchesne, domicilié rue Percy, est mort vers 18 h en tentant de se rendre à la rive. Son compagnon, dont l'identité n'a pas été dévoilée, s'est accroché à l'embarcation et a été secouru.

Le détachement de Shawinigan de la Sûreté du Québec enquête dans cette affaire.

Accident mortel

Par ailleurs, un homme âgé de 29 ans est mort sur le coup vers 17 h 30 hier, quand il a été éjecté de la voiture dont il avait perdu la maîtrise à Pierreville, à 25 km au sud-ouest de Nicolet.

La victime a été identifiée comme M. Laurent Deschenaux, domicilié sur le rang Haut-de-la-Rivière à Pierreville.

L'accident est survenu près de la demeure de la victime, à la sortie d'une courbe. Le rang est un chemin de gravier, a fait savoir la SQ, dont le détachement de Nicolet enquête dans cette affaire.

Ca pousse!...

CLINIQUE DU CRISTAL

3 JOURS SEULEMENT

18, 19, 20 juin de 8 h à 16 h
BEAUX VERRES ÉBRÉCHÉS?

Nous les réparons et les rendons utilisables à nouveau.

5^e le verre
Estimation pour grandes pièces (aucune cueillette ou livraison)

LA VERRERIE NOTRE-DAME CIE LTÉE
135 Van Horne ouest (entre St-Laurent et ave du Parc)
277-4153

Pair de Beau Révé

12 MOIS SANS INTÉRÊT sur l'ensemble
ORTHO-MÉDICAL AVEC GARANTIE 20 ANS

L'ENSEMBLE 39" 2 morceaux	29\$ / MOIS	CU 348*
L'ENSEMBLE 54" 2 morceaux	39\$ / MOIS	CU 468*
L'ENSEMBLE 66" 2 morceaux	49\$ / MOIS	CU 588*
L'ENSEMBLE 84" 3 morceaux	59\$ / MOIS	CU 708*

CHIRO-COMFORT
Ens. 39" 12999\$ P.S.M. 2255
Ens. 54" 16999\$ P.S.M. 2255
GARANTIE 10 ANS

ORTHO-COMFORT
• Matelas matelassés avec double zone
• Sommeil rigide pour prévenir les courbures de dos
• Sommeil antiderrière pour un confort exceptionnel, surtout en cas de maux de dos.
Ens. 39" P.S.M. 4595
Ens. 54" P.S.M. 5995
GARANTIE 15 ANS

NOUVEAU LIT ÉLECTRIQUE
Offert en formats Simple Double «Queen» / «Kings» à compter de **999\$** seulement

Quelques modèles légèrement réajustés sont offerts à **1/2 PRIX** jusqu'à épuisement des stocks.

* Les garanties sont sujettes aux conditions du manufacturier — valeur décroissante.

MATELAS PIERRE BRUNELLE

MAINTENANT 7 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

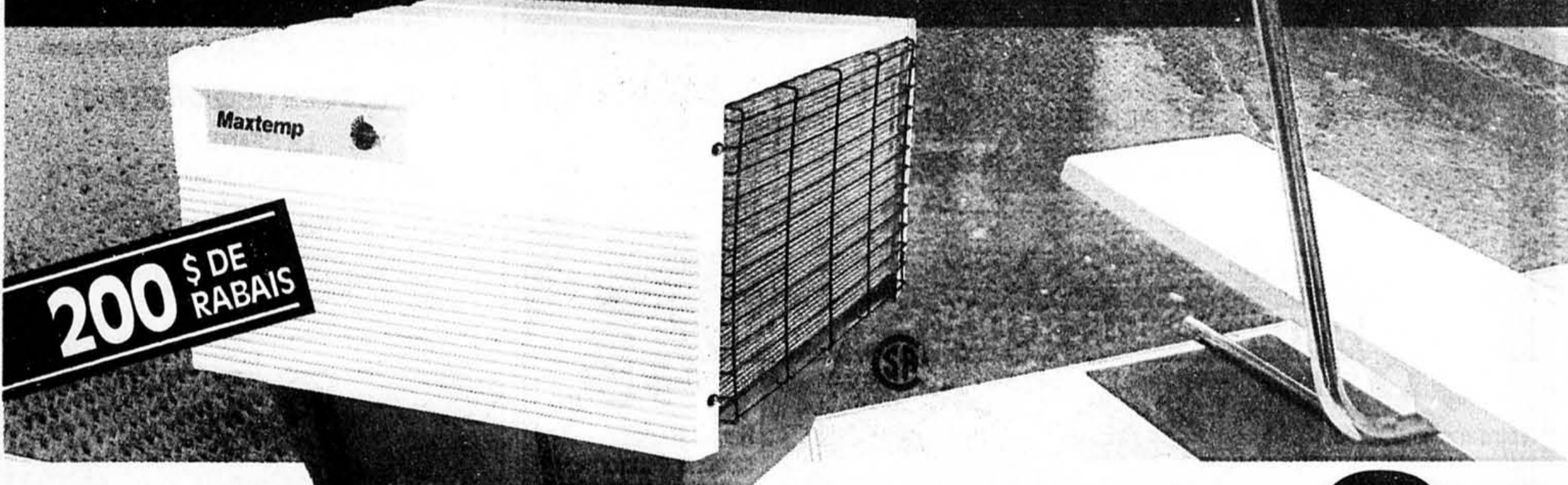
MONTREAL 5850, rue Sherbrooke Ouest (angle Regent) 485-3330	LAVAL 1950, boul. de la Concorde (Galerie Papineau) 662-3724	OUEST DE L'ÎLE 15634, boul. Gouin Ouest 620-7155
6201, rue de Normandville (angle Belchassais) 273-1706 2 rues à l'est de Ch. Colomb	BROSSARD 7005, boul. Taschereau (angle Audouin) 676-1882	SAINT-JÉRÔME 2121, boul. Labelle, Latontaine 436-5959

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI, À COMPTER DE 10 H PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 24 JUIN 87

LIVRAISON RAPIDE

CITADELLE

Vous aimeriez doubler... la période d'utilisation de votre piscine !



Le **Maxtemp 36** est une thermo-pompe révolutionnaire, conçue exclusivement pour chauffer économiquement l'eau de votre piscine. Le **Maxtemp 36** est un produit éprouvé, doté d'une garantie de 10 ans.

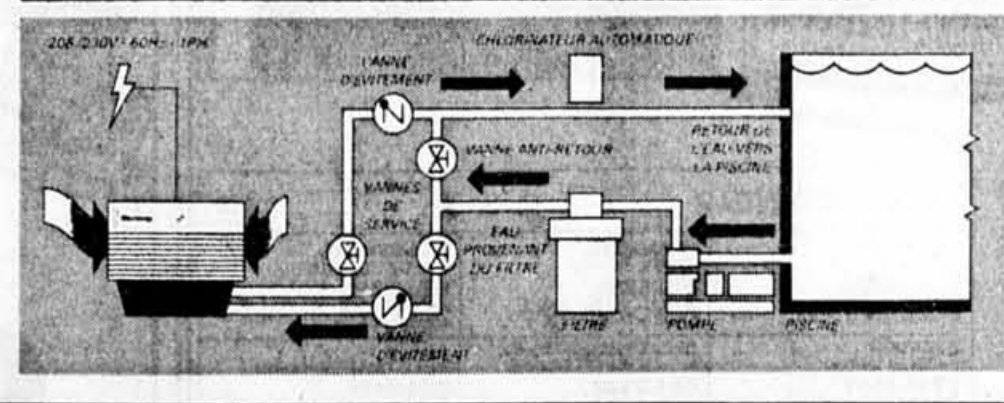
Pourquoi un **Maxtemp** ? Tout simplement pour aimer votre piscine. Pensez donc, une eau confortable du début du mois de mai jusqu'à la fin de septembre : vous doublez la période d'utilisation de votre piscine, à un coût d'énergie dérisoire. Voyez plutôt ! Une piscine creusée de 16 x 32 pi dans la région de Montréal coûte moins de 175 \$ pour la période de mai à la fin de septembre.

Maxtemp, c'est tout simplement merveilleux !

GARANTIE 10 ANS

Maxtemp 36

UNE EXCLUSIVITÉ CITADELLE



Spécifications

Voltage	208 / 230V - 60 Hz - 15A - 1 PH
Dimensions	710 x 660 x 560 mm (28 x 26 x 22 po)
Poids	54 kg (120 lbs) approximatif
Économie d'énergie*	75%

* Comparé à un chauffe-piscine conventionnel électrique à résistance.

Longueuil 620, Place Trans-Canada 527-9617	Laval 1770, boul. des Laurentides 384-4581	Brossard 6655, boul. Taschereau 676-6655	Repentigny 545, rue Notre-Dame 585-0100	Blainville 775, boul. Labelle 435-1983	Dollard-des-Ormeaux 4698, boul. Saint-Jean 620-9610
St-Hyacinthe 2065, rue Cherrier 773-5667	Drummondville 1050, boul. Les Galeries 474-2777	Châteauguay 279, boul. Anjou 691-5030	Shawinigan 1423, 41 rue 539-6431	Joliette 303, boul. Antonio Barette 759-8110	St-Georges-de-Beauce (Notre-Dame-des-Pins) 4160, route Kennedy 774-9514
Granby 848, rue Principale 378-4944	Sherbrooke (Rock Forest) 4701, boul. Bourque 564-8611	Victoriaville (Arthabaska) 54, rue Girouard 357-8344	Trois-Rivières 2525, rue Royale 376-7711	Black Lake 735, boul. Frontenac 423-2795	Sorel 322, rue du Collège 742-7962

Cartes de crédit acceptées et plan de financement disponible.
Lundi au vendredi de 9 h 00 à 21 h 00

Samedi de 9 h 00 à 17 h 00



Québec se prépare à restreindre sa responsabilité dans les cas d'inondation

Presse Canadienne
QUÉBEC

Un comité formé par le gouvernement suggère de limiter à \$40 000 l'aide financière aux victimes d'inondations et à restreindre cette aide au remplacement des seuls biens jugés essentiels.

Le rapport de ce comité, présidé par le député libéral de Montmagny-L'Islet, Réal Gauvin, a été rendu public hier en conférence de presse.

M. Gauvin propose également l'instauration d'une franchise pour chaque sinistre. Le montant de cette franchise dépendra du

statut du sinistré et de ses moyens financiers.

Le comité Gauvin a analysé la situation des sinistrés non assurés (appelés en anglais « Act of God ») à la demande du ministre responsable de la Protection civile, Gilles Rocheleau.

Ce dernier a déjà déploré le fait que les inondations au Québec

ont coûté \$70 millions en fonds publics entre 1974 et 1984 et que le dédommagement final parvient au sinistré parfois quatre ans après le fait.

M. Gauvin suggère donc que le sinistré assume lui-même une tranche des dommages qu'il subit. Cette franchise s'établira selon une formule compliquée de calcul qui ferait en sorte, par exemple, qu'un propriétaire occupant une résidence d'une valeur de \$45 000 devra assumer les premiers \$1 225.

Un locataire devra par ailleurs payer lui-même deux fois la valeur de son loyer mensuel en franchise.

Une municipalité victime d'un désastre naturel (inondation, glissement de terrain, etc.) aura six mois pour établir un plan pour remédier aux problèmes qui ont causé le sinistre.

M. Gauvin propose enfin que les procédures administratives soient simplifiées de façon à ce que les délais pour l'aide finan-

cière soient réduits à six mois au maximum.

Le comité Gauvin détaille finalement les biens essentiels qui devraient être comptabilisés aux fins du dédommagement.

Outre le député de Montmagny-L'Islet, le comité Gauvin comprenait le député de Huntingdon, Claude Dubois, le chef de la sécurité de Gatineau, Joël Chéruet, l'expert en sinistres Marcel Proulx et une adjointe du ministre Rocheleau, Mme Sylvie Mathurin.

À QUI LA CHANCE?

CHEVETTE 1987
4 PORTES
4 cyl., 1.6 litre,
sièges baquets
inclinables

PROGRAMME COMPLET DE PROTECTION MÉCANIQUE 36/60 000 km GRATUIT

RABAIS \$450 du manufacturier inclus

\$174⁴² par mois utilisation 48 mois + taxe

\$7 149⁰⁰

OFFRE VALABLE pour une durée limitée sur les stocks suivants: 16468 - 16519 - 16669 16690 - 16932 - 16959 du 16 au 30 juin 1987

• Batterie grand débit
• Moulures latérales
• Pneus radiaux toutes saisons, etc.

Transport et préparation inclus.
CHOIX DE MODÈLES ET D'OPTIONS

GM à LAVAL

EXPLOSIVE C'est l'équipe de SALOIS CHEVROLET OLDSMOBILE

SALOIS
CHEVROLET
OLDSMOBILE

610 boul. CURÉ-LABELLE, Chomedey, Laval 688-3892

SOLDE ESTIVAL

MONDE MASCULIN
 Marks

Cher papa, Nous sommes certain que ce cadeau de chez Marks te montrera à quel point on t'aime. Joyeuse fête des Pères

Pour faire de la place pour notre nouvel arrivage d'automne, nous mettons en solde notre collection complète printemps/été. Comme tous les ans, notre solde d'été fait traditionnellement partie de vos plaisirs. Vous pouvez prendre plus d'air frais sur un terrain de golf, plus d'eau fraîche au bord de la rivière, mais vous ne pouvez économiser plus d'argent nulle part ailleurs et avoir autant de plaisir.

20%-50% DE RABAIS

C'EST NOTRE SOLDE FINAL DE VÊTEMENTS PRÊT-À-PORTER CETTE ANNÉE (LE PROCHAIN AURA LIEU EN JANVIER). Et si les réductions de 20 à 50% ne vous suffisent pas, vous aimerez vraiment ce solde car nous avons des offres spéciales en magasin et vous offrons jusqu'à 75% de rabais. Mais dépêchez-vous, les quantités sont limitées.

Cravates (Hathaway, Lanvin, Pierre Cardin) Prix cour. jusqu'à 30\$ 3 pour 12\$ Chemises (Arrow, Hathaway) Prix cour. jusqu'à 45\$ 2 pour 30\$
Pantalons Prix cour. jusqu'à 79,56\$ 25\$

MONDE MASCULIN
 Marks

AUCUNE VENTE N'EST FINALE À MOINS QUE VOUS SOYEZ ENTIÈREMENT SATISFAIT

619, boul. Dorchester ouest 861-5453

Heures d'affaires:
Lundi au vendredi 9h00 à 18h00
Samedi 9h00 à 17h00

EAGLE GT

QUATRE POUR LE PRIX DE TROIS!

RADIAL DE PERFORMANCE DE PREMIER CHOIX EAGLE GT - Lettres blanches dessinées
Quand vous achetez 3 Eagle GT au prix courant, vous recevez le quatrième pneu sans supplément jusqu'au 20 juin 1987 chez les détaillants participants Goodyear.

Dimension	Prix courant de chaque pneu	Prix de solde achetez 3 radiaux le 4ème sans supplément	Dimension	Prix courant de chaque pneu	Prix de solde achetez 3 radiaux le 4ème sans supplément	Dimension	Prix courant de chaque pneu	Prix de solde achetez 3 radiaux le 4ème sans supplément
P185/70R13	124,90	374,70	P205/60R14	142,80	428,40	P215/65R15	152,70	458,10
P185/70R14	136,80	410,40	P215/60R14	143,70	431,10	P205/60R15	142,80	428,40
P195/70R14	138,90	416,70	P235/60R14	156,90	470,70	P245/60R15	184,80	554,40
P205/70R14	145,80	437,40	P225/70R15	163,80	491,40	P255/60R15	193,80	581,40
P195/60R14	141,90	425,70						

66 à partir de Notre meilleur radial toutes saisons

49 à partir de Radial toutes saisons économique

GOOD YEAR

LE SOLDE SE TERMINE LE 20 JUIN

LES COMMISSIONS SCOLAIRES PROTESTANTES VOUS DOIVENT-ELLES DE L'ARGENT?

Si vous avez travaillé comme enseignant suppléant, enseignant à la leçon ou enseignant à l'éducation aux adultes pour une commission scolaire protestante entre le 1er février 1986 et le 28 mai 1987, vous êtes en droit de recevoir une augmentation de salaire rétroactive sous la nouvelle convention collective provinciale des enseignants.

Afin d'obtenir cette rétroactivité, vous devez faire une demande écrite auprès de la commission scolaire, au plus tard le 27 juillet 1987.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec l'ASSOCIATION PROVINCIALE DES ENSEIGNANTS PROTESTANTS DU QUÉBEC, 84J, boul. Brunswick, Dollard-des-Ormeaux, Québec, H9B 2C5 (514) 683-9330 ou (514) 338-5791.

LE SIDA ET LES MÉDIAS

Les médias sèment-ils la panique? Ou traitent-ils du Sida avec justesse?

COLLOQUE ORGANISÉ PAR LE CENTRE POUR LE JOURNALISME D'ENQUÊTE

JEUDI 18 JUIN, 19 h

Université du Québec à Montréal
Pavillon Judith Jasmin, salle J 2930
(Métro Berri-de-Montigny)
Entrée gratuite

Ca se multiplie!...

CENTRES DE SERVICE

MONTRÉAL 9170, RUE SHERBROOKE EST 352-2662 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	MONTRÉAL 5135, AV. PAPINEAU 527-9854 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	ST. LÉONARD 9255, BOUL. LACORDAIRE 323-3280 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00
MONTRÉAL 5750, CÔTE DE LIESSE 731-6471 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	MONTRÉAL CENTREVILLE 11, BOUL. DE MAISONNEUVE EST 849-8031 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	LAMAL-CHOMEDÉY 1250, BOUL. LABELLE 688-3575 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00
MONTRÉAL 2615, RUE ONTARIO EST 527-8344 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	AMUNTING 10220, BOUL. ST. LAURENT 381-2591 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	LAMAL-POINT VIAU 366, BOUL. DES LAURENTIDES 667-0210 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00

AUTO GOODYEAR

LA SALLE 1870, AV. DOLLARD 363-0633 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	LONGUEUIL 85, BOUL. STE-FOY 679-5250 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	ST. LAURENT 1340, MONTÉE DE LIESSE 334-9312 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine
VERDUN 4000, AV. VERDUN 781-4568 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	DOLLARD-DES-ORMEAUX 4910, CHEMIN DES SOURCES 684-9532 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	ANJOU 8301, BOUL. METROPOLITAIN 354-7444 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine
CHATELAIN 104, BOUL. D'ALOU 691-3160 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	ST. MICHEL 3845, RUE JEAN-TALON EST 729-4394 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	W. GORDON INC. 2125 CAVENDISH BLVD. 481-7771 De 7 h 00 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 00 à 13 h 00

Comptez sur nous.

Le père n'est qu'une invention de la société

LIA LÉVESQUE
de la Presse Canadienne

■ Le père biologique n'existe pas. La paternité, de fait, est une production de la société.

C'est la thèse qu'a défendue, hier, le Dr Willy Apollon, docteur en philosophie et professeur de psychanalyse à l'Université Laval, devant les 300 participants au colloque sur la part du père. Le colloque prenait fin hier à l'Université de Montréal.

Pour le Dr Apollon, la paternité n'existe simplement pas du point de vue biologique. Elle est une invention de la société « qui n'a rien à voir avec la biologie ».

Dans le monde animal, explique-t-il, il ne nous viendrait pas à l'esprit de parler de père pour un loup, un lion. On parle du concept de mère, oui, mais pas de père. Le père est donc une production sociale typiquement humaine.

Il définit la paternité comme ce « passage de l'animalité à l'humanité ».

A cause des femmes

S'il y a un père, selon lui, c'est parce que des femmes s'accordent à lui créer une place.

Selon la théorie du Dr Apollon, toute la vie d'un père est basée sur la confiance qu'il doit manifester en la parole d'une femme. « Sur la parole d'une femme qui lui dit qu'il est le père de l'enfant qu'elle attend, l'homme devra engager 20 ans de sa vie, pour chaque enfant qu'il conçoit. »

Accepter sa paternité, c'est croire en la parole d'une femme. Selon lui, peu importe si l'homme est véritablement le père biologique de cet enfant que sa femme porte. Le seul fait que la femme le choisisse comme le futur père de son enfant « est un cadeau, un don d'une femme », selon lui.

A ses yeux, ce sont les femmes

qui créent la paternité par une alliance plus ou moins consciente. « Finalement, c'est toujours une femme qui laisse aller un homme vers une autre femme, une mère qui laisse partir son fils vers une autre femme. »

Il explique cette « invention » de la paternité par un complexe réseau de trois femmes qui s'entendent entre elles pour créer une place à l'homme, au futur père. Ces trois femmes sont l'épouse de l'homme, la mère de cet homme et la mère de l'épouse. Tout se passe comme si ces trois femmes instituaient un réseau permettant à l'homme de devenir père. Elles lui créent une place, lui donnent un rôle.

La paternité est donc une question de volonté de femmes. « C'est parce qu'on veut qu'il y ait un père qu'il y a un père. Cela n'a rien à voir avec sa présence physique. »

La famille, selon le Dr Apollon, est aussi une création des femmes et de la société. « La famille est une société à but non lucratif qui va durer 20 ans, soit le temps que dure la vraie éducation d'un enfant. »

Le Dr Apollon juge important, pour le bonheur futur des enfants à élever, de distinguer la sexualité du couple de leur projet de parents.

Trop de couples, aujourd'hui, confondent les deux. Le mariage n'a pas pour but, selon lui, d'obtenir une vie de couple satisfaisante mais de légitimer le statut de l'enfant. La famille, le mariage, sont institués pour l'enfant. Les relations sexuelles sont une toute autre chose, qui ne concernent que les parents. Trop de couple transposent leurs problèmes de couple, leurs difficultés sexuelles sur l'enfant.

« Le drame de notre société est que les gens ont oublié que l'enfant est un projet. » Ce projet engage la vie pour 20 ans. Pour ce faire, les parents doivent quelque peu oublier leur vie de couple.

Les enfants ne rejettent pas leur père «gai»... et il n'y a pas de mauvais parents

C'est du moins l'avis de participants au colloque sur la paternité

Presse Canadienne

■ Les parents ont toujours raison. Les mauvais parents n'existent pas. Il n'y a que des parents dépassés par les événements, mais qui ont fait ce qu'ils ont pu.

C'est du moins ce qu'a soutenu M. Jérôme Guay, auteur et professeur de psychologie à l'Université Laval devant les participants au colloque sur la paternité.

Il en est venu à la conclusion qu'après des intervenants sociaux, les parents ne devraient jamais avoir tort. « Un parent qui se sent incompétent est impossible à changer. » Il faut plutôt chercher à renforcer la compétence des parents.

L'attitude d'un travailleur social qui intervient dans une famille ne doit pas être moralisatrice. Il ne doit pas agir en redresseur de torts. Il ne doit pas imposer ses valeurs ni enseigner le bien et le mal. Inévitablement, s'ils blâment les parents pour leur façon d'élever leurs enfants, les parents lui répondront qu'ils ont « été élevés comme ça » et que pour eux, leur méthode est la bonne.

Le travailleur social ne doit pas suggérer, ni apporter ses solutions. Il doit faire comprendre aux parents que lui-même n'est pas meilleur parent qu'eux.

Dans tous les cas, M. Guay suggère de laisser le parent en venir lui-même à tirer ses conclusions. « Trop souvent, comme un réflexe, les parents se

sentent croches. » Ils s'accusent eux-mêmes d'avoir mal éduqué leurs enfants. « C'est toujours la faute des mères. Et le père, lui, était absent. »

Par ailleurs, le père de famille qui découvre son homosexualité après plusieurs années est rarement rejeté par ses enfants.

Contrairement à certaines croyances, et contrairement aux appréhensions de bien des pères qui refusent d'avouer à leurs enfants qu'ils sont homosexuels de crainte d'être rejeté par eux, les pères gais peuvent souvent trouver des alliés inespérés dans leurs enfants.

MM. Jacques Beausoleil et Guibert Fortin, respectivement président de l'Association des pères gais de Montréal et coordonnateur aux relations publi-

ques de cette association, ont exposé la situation des pères homosexuels, mardi, au colloque sur la paternité.

Eux qui interviennent auprès des pères gais depuis des années en ont vu de toutes les couleurs: des hommes jetés à la rue quand leur femme apprenait leur homosexualité, des hommes dépossédés de leurs biens, des femmes qui refusent même au père le droit de voir ses enfants, de crainte qu'il ne les influence dans leur orientation sexuelle, etc.

M. Beausoleil raconte son cas personnel, lorsqu'il a annoncé à ses quatre enfants qu'il se séparait de leur mère et allait vivre avec un homme. Les enfants ont étonnamment bien pris la nouvelle, contrairement à ses appréhensions.

CENTRE D'AUBAINES MODE LE GRENIER

Simpson CENTRE-VILLE 8^e ÉTAGE

JUSTE À TEMPS POUR LE GRAND SOLDE DE VÊTEMENTS PRINTEMPS / ÉTÉ POUR HOMMES À L'OCCASION DE LA FÊTE DES PÈRES.

60%

RABAIS SUR PRIX COURANT ET PRIX RÉDUIT

CHOIX VARIÉ DE CHEMISES SPORT, VESTONS SPORT, PANTALONS, CHEMISES, MAILLOTS DE BAIN POUR HOMME INCLUANT LES MARQUES EMANUELLE, GENERRA, UNION BAY, HEET, BECAUSE, PROFILO, MEKITO, PIER CONNECTION, HUNT CLUB.

Simpson MONTREAL

POUR UNE FÊTE DES PÈRES EN STYLE

VEZ VISITER NOTRE CENTRE D'AUBAINES MODE "LE GRENIER" SIMPSON CENTRE-VILLE 8^e ÉTAGE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous: Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540 et St-Bruno 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi - 10h à 18h. Jeudi et vendredi - 10h à 21h. Samedi - 9h à 17h. Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi - 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi - 9h30 à 21h. Samedi - 9h à 17h.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

AVIS DE MODIFICATION RELATIF À UNE AUDIENCE PUBLIQUE

CRTC — Avis d'audience publique 1987-56. Le Conseil annonce par la présente que l'audience publique qui aura lieu au Centre de conférence, Phase IV, 140, promenade du Portage, Hull (Québec), commencera à 9 h le 9 juillet 1987 au lieu du 8 juillet 1987 tel qu'annoncé antérieurement.

Canada

LES PRIX AUGMENTERONT LE 1^{er} JUILLET 87

Caplan-Duval

Une élégance toujours de mise avec Wedgwood

Créations classiques en blanc étincelant qui donneront une grâce incomparable à votre table.



La série Éléance, avec tout le charme de la plus fine porcelaine anglaise. Caplan-Duval vous offre des articles à prix fortement réduits.

Wedgwood	Valeur	Prix Caplan-Duval
Couvert 5 pièces		
Amherst	150.00	81.00
Osborne	165.00	89.25
Cavendish	155.00	83.75
Isis	150.00	81.00
Rouen	150.00	81.00
Blue Siam	160.00	86.50
Chester	240.00	129.75
Cascade	92.50	37.00
Serenity	150.00	60.00
Colchester	150.00	81.00
Coalport		
Carlton	160.00	86.50
Copley	135.00	73.00
Majestic Cobalt	200.00	108.00
Royalty	120.00	65.00

VALEURS EXTRAORDINAIRES SUR VAISSELLE

Caplan-Duval

483-4040

6700, Côte-des-Neiges (Plaza Côte-des-Neiges) APPELS SANS FRAIS: 1 (800) 361-6482 5800, boul. Cavendish (Mail Cavendish)

L'Atlantique à la rame

Presse Canadienne
ST-JEAN, T.-N.

■ Un aventurier britannique qui espère traverser l'océan Atlantique à la rame pour la deuxième fois en 18 ans a quitté St-Jean (Terre-Neuve) hier matin aux applaudissements de l'équipage d'un navire de la Royal Navy britannique de passage dans la capitale terre-neuvienne.

C'est sous un ciel ensoleillé que Tom McClean, qui est âgé de 44 ans, a commencé son périple de 2 400 milles en direction de la Grande-Bretagne.

L'ancien parachutiste espère parcourir le trajet en 65 jours. En 1969, le même voyage lui avait pris 70 jours et 23 heures.

M. McLean, qui est d'origine irlandaise, est le premier à avoir réussi la traversée en solitaire de l'Atlantique dans un bateau à rames.

Son embarcation de six mètres, le «Skol 10», est équipée d'instruments de navigation par satellite, de deux radios VHF, d'un radio-amateur d'une portée de 8 000 kilomètres et de quatre phares d'urgence. Elle est aussi dotée d'une minuscule cabine dans la poupe.

La production a repris à la Reynolds

Presse Canadienne
TROIS-RIVIÈRES

■ La production a repris quasi normalement, hier, à l'usine Reynolds de Cap-de-la-Madeleine, où 20 p.cent des installations ont été endommagées par un incendie, lundi après-midi.

Les seuls employés qui n'ont pu rentrer au travail sont ceux des bureaux, privés d'électricité et de

téléphone. Ces services devaient être rétablis ce matin.

Vu de l'extérieur, l'incendie a laissé peu trace. Un dispositif de sécurité a été déployé autour de l'usine, si bien que même les travailleurs ne pouvaient y pénétrer pour récupérer des biens personnels.

Les experts en sinistre des compagnies d'assurances et ceux de la compagnie s'affairaient à évaluer

le plus précisément possible les dommages causés par l'incendie que l'on estime déjà entre \$5 millions et \$8 millions.

Pour le moment, il ne semble pas que les vacances annuelles des employés soient modifiées et que la fermeture de deux semaines, en juillet, soit reportée. Les représentants syndicaux ont été informés et sont disposés à collaborer.

Les dégâts causés par l'incendie de lundi seraient en effet beaucoup moins importants que prévu à l'origine. Un seul de deux laminoirs de la section industrielle serait hors d'usage tandis que l'autre pourra être réparé en assez peu de temps. L'usine possède d'autre part huit laminoirs à usage polyvalent qui pourront être modifiés au gré de la demande.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

DÉCISION

Décision 87-398. Communication Tunnel Inc. Montréal (Qué.). APPROUVÉ - Renouvellement de la licence de CHLV Montréal du 1er octobre 1987 au 31 août 1990.

Où puis-je lire les documents du CRTC? Les documents du C.R.T.C. peuvent être consultés dans la «Gazette du Canada», partie 1, aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 949-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada

LA FÊTE DES PÈRES SELON LA TRADITION DUNHILL



Vous cherchez un cadeau distingué pour une personne spéciale? Le choix de cadeaux classiques de Dunhill saura vous satisfaire.

La collection Orge d'or réunit des articles de la plus grande élégance. Magnifique stylo garni d'Orge d'or, plaque or 23 carats, 265\$. Épinglet à cravate Dunhill assortie, plaque or 18 carats, 80\$. Boutons de manchettes Dunhill coordonnés, également plaques or 18 carats, 140\$.

Vous pouvez aussi lui offrir la fragrance masculine Édition Dunhill, joliment emballée dans l'ensemble-cadeau Salisbury. Cette collection exclusive de quatre articles comprend l'eau de toilette en atomiseur de 100 mL, la lotion après-rasage de 100 mL, la crème à raser de 100 mL, et la crème hydratante de 100 mL, au coût de 135\$. Et pour compléter le tout, la robe de chambre Dunhill faite à 100% en tissu éponge, 69\$.

À Montréal: Boutique Dunhill chez Simpson, 977, rue Sainte-Catherine ouest, Saint-Laurent, Place Ville-Marie

dunhill

Oui, ça grossit!
MAINTENANT PLUS DE 200 STATIONS ULTRAMAR À MONTRÉAL

GRATTEZ

ET ÉCONOMISEZ LE 20 JUIN

ÉCONOMIES SPÉCIALES JUSQU'À

25%

VOS PROBABILITÉS D'ÉCONOMISER:

10% 92 cartes sur 100

15% 4 cartes sur 100

20% 3 cartes sur 100

25% 1 carte sur 100

UN JOUR SEULEMENT. GRATTEZ ET ÉCONOMISEZ À NOUVEAU LE 20 JUIN 1987 DANS TOUS LES MAGASINS SIMPSON. Nos rabais vous étonneront! Cette journée spéciale vous permet d'économiser dans presque tous les rayons (voir les exceptions*). Le Sceau Rabais Secret sur cette carte dissimule un pourcentage rabais qui vous permettra d'économiser de 10% à 25%!

NE GRATTEZ PAS LE SCEAU! Seul un employé autorisé de Simpson peut gratter le sceau et valider votre carte, tout ce qu'il vous reste à faire, c'est de signer. Dès cet instant des économies fantastiques vous attendent! Achat en magasin seulement.

*EXCEPTIONS: Tabacs, restaurants, articles d'alimentation, produits pharmaceutiques, collection d'accessoires Gucci, Polo, fourrures, cosmétiques et fragrances, électroménagers Beaumark[®] et autres, fours à micro-ondes, stéréos, téléviseurs, électronique/sédes, ordinateurs, jeux électroniques, chèques-cadeaux et la plupart des services à la clientèle.

NOTE: Services et franchises varient selon le magasin. Une liste de toutes les exceptions sera affichée dans chacun des magasins Simpson.

NOTE: Les employés de la Compagnie de la Bale d'Hudson (en poste ou retraités), de ses divisions et succursales, ainsi que leur famille immédiate ne sont pas admissibles aux rabais de 15% à 25%.

VENEZ CHEZ SIMPSON ET DEMANDEZ VOTRE CARTE «GRATTEZ ET ÉCONOMISEZ» SI VOUS NE L'AVEZ PAS TROUVÉ DANS NOTRE CIRCULAIRE DE MERCREDI

Simpson
MONTREAL

TOUT EST DANS LE STYLE

RENDREZ-VOUS AU MAGASIN SIMPSON LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS. Centre-ville 284-4231 • Fairview 897-4870 • Anjou 383-3390 • Laval 887-1940 et 887-1211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi: 10h-7h, jeudi et vendredi: 10h-7h, samedi: 9h-5h, dimanche: 11h-5h. Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi: 9h30 à 18h, jeudi et vendredi: 9h30 à 18h, samedi: 9h à 17h.



Après la grêle... Une aubaine!

Quelques-unes de nos voitures ont été légèrement touchées par la récente averse de grêle sur Montréal. Ces voitures, par ailleurs impeccables, sont donc offertes à prix réduits. Profitez-en vite!

Une voiture du tonnerre!

La Subaru est imbattable à tous les points de vue: fiabilité, sécurité, performance, look futuriste, équipement standard exceptionnel, option 4x4 sur tous les modèles, coûts d'entretien minimes, et plus!

SUBARU MONTRÉAL
4900, rue Paré
1 rue au nord de Jean-Talon, à l'est de Décarie
737-4441

Simpson
Papa, un grand gagnant! Prenez part à nos activités de la Fête des Pères Chez Simpson centre-ville TOUT EST DANS LE STYLE

En collaboration avec



Créez la chance de gagner une fin de semaine pour deux à l'HOTEL ALPINE INN à Sainte-Marguerite Station (Sainte-Adèle). Profitez sans frais du golf et de toutes les autres activités sportives qui vous sont disponibles à l'hôtel.

De plus, obtenez gratuitement deux billets pour assister à la pièce de Michel Tremblay: «Surprise, Surprise». En première partie, assistez à la pièce «Simard & Soeur» d'Isabelle Doré. Au Club House de l'Alpine Inn.

Procurez-vous les bulletins de participation au 2e étage, rayon des accessoires pour hommes, dès aujourd'hui, le concours se termine le 20 juin.

Laissez-vous séduire par le son de

L'ORGUE DE BARBARIE

Le samedi 20 juin de 11 h à 16 h. 2e étage Centre-Ville.

CLINIQUE

Messieurs, CLINIQUE vous offre une analyse épidermique faciale gratuitement. Pourquoi pas en profiter!

Venez rencontrer une conseillère des produits CLINIQUE pour hommes.

Les mardi 16, mercredi 17 et vendredi 19 juin, de 10 h à 18 h — le jeudi 18 juin de 11 h à 19 h et le samedi de 10 h à 16 h. 2e étage, Boutique Expression, centre-ville.

RENCONTREZ GARY CARTER



Le mercredi 17 juin

GARY vous dédicacera son récent livre «A Dream Season», offert chez Simpson au prix spécial de 169\$ pour la fête des Pères.

2e étage, vêtements pour hommes

de 12 h 30 à 14 h 30

Centre-ville

Question de faire revivre des souvenirs d'antan, Messieurs, prenez un moment de répit et profitez gratuitement d'un cirage de chaussures «à l'ancienne». Les jeudi 18 et vendredi 19 juin 11 h 30 à 14 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30. Le samedi 20 juin de 11 h 30 à 16 h 30.

Gracieuseté de



DANS TOUS LES RESTAURANTS SIMPSON (sauf le Bec Fin). Obtenez deux paniers sandwich club au poulet pour le prix d'un 3,95\$. Les jeudi 18, vendredi 19 et samedi 20 juin.

Dans tous les restaurants et casse-croûtes... Pour la fête des Pères. Le samedi 20 juin le café vous sera servi gratuitement.

À l'occasion de la fête des Pères



vous offre avec tout achat un facial gratuit et avec l'achat de 25\$ et plus vous recevrez un coupon valable pour une consommation à l'hôtel Ritz Carlton le bar Le Grand Prix.



Ritz-Carlton

À l'occasion de la FÊTE DES PÈRES, nous vous souhaitons un magasinage des plus agréables.

Simpson

L'infirmière avait administré dix fois la dose prescrite: le tribunal lui impose une suspension de trois mois

JOYCE NAPIER

■ Le Tribunal des professions a décidé hier d'imposer une suspension de trois mois à une infirmière, résidente de Rosemère, qui avait administré 10 fois la dose

prescrite à une patiente cardiaque dans un hôpital.

Après avoir reçu cette piqûre de xylocaïne pour normaliser le rythme cardiaque, la patiente a eu un arrêt du coeur. Il a fallu plus d'une heure pour la réanimer.

Dans leur décision, les juges Gilles Filion, Paul Mailloux et André Quesnel, ont expliqué que dans un premier temps, le comité de discipline de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec avait condamné l'infirmière, qui

avait 12 ans de métier, au paiement des frais, tout en lui faisant une réprimande.

Le syndic en avait appelé de cette sanction devant le Tribunal des professions, en suggérant une suspension d'au moins quatre

mois, faisant valoir que l'Ordre auquel appartient l'infirmière n'avait pas été assez sévère, que le comité avait sous-évalué la gravité de cette « erreur ».

Devant le comité, l'infirmière avait avoué qu'elle avait effective-

ment commis une erreur, en invoquant le fait qu'elle ne connaissait pas le médicament de la prescription médicale. Si tel était le cas, de rétorquer le tribunal, « ne serait-ce pas là une raison de doubler de prudence avant de l'utiliser? ».

UN CADEAU GÉNIAL: UNE CHEMISE PIERRE CARDIN POUR PAPA!



RABAIS JUSQU'À 50%

CHEMISES SPORT PIERRE CARDIN

UN PRIX INCROYABLE POUR UNE TELLE QUALITÉ!
Il ne reste plus que quelques jours avant la fête des Pères et Simpson vous propose le cadeau parfait. En effet, les chemises sport Pierre Cardin sont fabriquées au Canada en tissus frais et confortables qui conviendront certainement au style de vie de papa. Choisissez un modèle texturé uni, à rayures ou motifs fantaisie en teintes printanières vives. Mais faites vite, car la fête des Pères est le dimanche 21 juin. P, M, G, TG. Prix ord. 32\$ à 42,50

VENTE 1999 CH.

350, CHEMISES SPORT POUR HOMMES

N'OUBLIEZ-PAS LA FÊTE DES PÈRES DIMANCHE

Simpson

MONTREAL



TOUT EST DANS LE STYLE

VENEZ VISITER NOTRE CENTRE D'AUBAINES MODE "LE GRENIER" SIMPSON CENTRE-VILLE 8^e ÉTAGE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous: Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540 et St-Bruno 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi - 10h à 18h. Jeudi et vendredi - 10h à 21h. Samedi - 9h à 17h. Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi - 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi - 9h30 à 21h. Samedi - 9h à 17h.

Le RCM s'oppose aux changements à la loi sur les brevets pharmaceutiques

MADELEINE BERTHAULT

■ L'administration municipale du maire Jean Doré a reçu quelques fleches hier soir au Conseil général du Rassemblement des citoyens de Montréal. Mais le maire et ses conseillers n'ont finalement pas perdu de plumes.

Le Conseil général du RCM a adopté une proposition contraire,

« mais pas irréconciliable », a précisé M. Doré, à l'issue d'un long débat sur la loi C-22 adoptée il y a quelques semaines par le gouvernement fédéral. Le RCM s'est ainsi prononcé contre cette loi qui modifie la loi sur les brevets et qui touche les produits pharmaceutiques. L'administration montréalaise s'était plutôt montrée favorable à une telle loi « préoccupée par ses incidences sur l'emploi et sur la recherche ».

De son côté, le parti met l'accent sur le contrôle des prix des médicaments.

« Il est normal que les militants se préoccupent des prix, et ce n'est pas une rebuffade pour l'administration de Montréal », a déclaré M. Doré. Les propositions de changement à la loi, votées hier soir par le Conseil général du RCM, aboutiront peut-être sur la

table de la commission sénatoriale.

Dans un autre ordre d'idée, le maire de Montréal et les conseillers des quartiers entourant la carrière Miron ont failli être « blâmés » pour leur « manque de démocratie et de consultation » quant au remplissage de la dite carrière.

Cartes à l'appui, M. Doré a expliqué à la centaine de représen-

tants du RCM dans les quartiers, que pour le remplissage de l'énorme trou, « on n'a pas le choix ». Il faudra se résoudre à y enfouir des déchets domestiques puisque c'est la méthode la plus rapide pour combler le fameux trou causé par des années d'excavation. M. Doré a tenu à préciser que l'aménagement, une fois le trou rempli, sera l'objet d'une vaste consultation. « Ça, c'est ouvert, mais, si on ralentit le processus de remplissage,

on met la réhabilitation du quartier en danger ». En cela M. Doré était appuyé par M. Michael Fainstat, président du comité exécutif de la ville de Montréal, présent lui aussi hier soir aux assises du parti.

Enfin, soulignons que la dernière campagne de financement du RCM a rapporté la somme de \$154 387. Il s'agissait de la troisième campagne en un an.

**LA PROMOTION DE TAPIS
ORIENTAUX SE TERMINE LE 20 JUIN**

**PROFITEZ DE NOTRE PROMOTION
« GRATTEZ ET ÉCONOMISEZ »
LE 20 JUIN**

**GIGANTESQUE
VENTE
ANNUELLE
DE TAPIS
ORIENTAUX CHEZ
SIMPSON**

RABAIS 50%

SUR LE PRIX ORDINAIRE ÉTIQUETÉ
DE NOS SUPERBES TAPIS CHINOIS

NE MANQUEZ PAS CETTE OCCASION DE VOUS PROCURER UN TAPIS ORIENTAL. Seulement une fois l'an, Simpson réunit tout un éventail de superbes tapis à motifs orientaux et vous les offre à 50% de rabais. Vous ne voudrez sûrement pas manquer cette chance de vous procurer l'un de ces magnifiques tapis noués à la main par des artisans experts. Fabriqués en pure laine, ils sont spécialement lavés pour leur prodiguer un fini soyeux et lustré. Choisissez parmi une variété de motifs créés habilement par des artistes chinois. Dimensions approximatives 61 cm x 91 cm (2 x 3 pi) à 274 cm x 366 cm (9 x 12 pi).
Prix ord. 325\$ à 5495\$
VENTE 162,50 À 2747,50

RABAIS 40%

SUR LE PRIX ORDINAIRE ÉTIQUETÉ
DE 3 AUTRES SÉLECTIONS

Cette collection exceptionnelle inclut les tapis indiens Aubusson, indo-persans et Bohkaras du Pakistan. Tous sont noués à la main. Mêmes dimensions que ci-dessus.
Prix ord. 195\$ à 7500\$
VENTE 117\$ À 4500\$

Centre-ville. Achat en magasin seulement.
553, COUVRE-PLANCHERS

Simpson
MONTRÉAL

TOUT EST DANS LE STYLE

VENEZ VISITER NOTRE CENTRE D'AUBAINES MODE "LE GRENIER" SIMPSON CENTRE-VILLE 8^e ETAGE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous: Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540 et St-Bruno 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi - 10h à 18h. Jeudi et vendredi - 10h à 21h. Samedi - 9h à 17h. Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi - 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi - 9h30 à 21h Samedi - 9h à 17h

